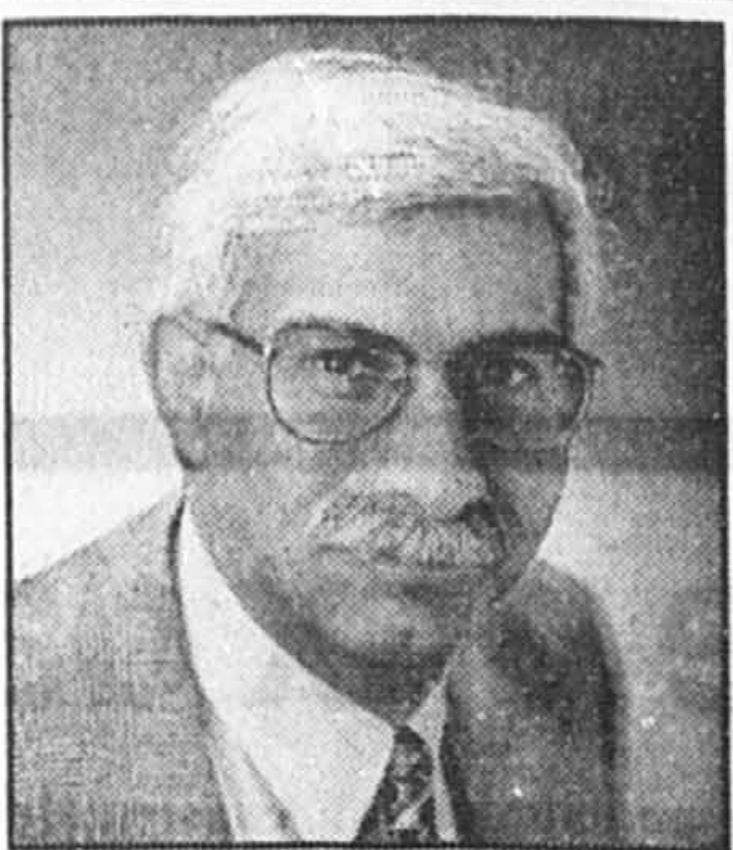




M. (Micheline) Charest



J. (James) Hatch



F. (Firoz) Rasul

La Corporation Placements Banque Royale (CPBR) est heureuse d'annoncer les nominations suivantes au Conseil d'administration:

Micheline Charest, présidente du Conseil et chef de la direction de Les Films CINAR Inc., Montréal, société ouverte spécialisée en production cinématographique et télévisée.

James Hatch, professeur en entrepreneurship, University of Western Ontario. M. Hatch est également auteur de livres sur les banques et les PME de même que sur les politiques de crédit.

Firoz Rasul, président et chef de la direction, Ballard Power Systems, Vancouver, société ouverte spécialisée dans le développement de systèmes d'alimentation à piles à combustible sans danger pour l'environnement. CPBR est une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada et est l'une des plus dynamiques banques d'affaires au Canada et un important fonds de placements privés mis à la disposition d'entreprises innovatrices en pleine croissance. Elle possède des bureaux à Montréal, Toronto et Vancouver.



Environnement: il faut à tout prix exporter

SUITE DE LA PAGE C 1

a demandé à rester anonyme, entend mettre au point avec Statistique Canada un système qui permettrait de mieux répartir les activités des entreprises actives à la fois dans le secteur de la protection de l'environnement et dans d'autres secteurs.

Ainsi pourrait-on chiffrer avec plus de précision, en valeur et en volume, les activités de l'industrie de protection de l'environnement, ou l'IPE, comme le veut le jargon bureaucratique.

« On exporte ce qu'on a entre les deux oreilles », explique M. Émile Beauchamp qui désigne de la sorte le savoir-faire des entreprises.

Et, précise-t-il, particulièrement au sujet du Québec, « c'est bien clair que c'est le traitement des eaux municipales qui est notre force. Surtout au niveau génie, gestion de projets, et pas nécessairement au niveau de la construction d'équipements ». Et ceci à cause dans une bonne mesure du savoir-faire qu'ont acquis les entreprises grâce au programme d'assainissement des eaux, note pour sa part M. Ri-

chard Duquette, du ministère québécois de l'Industrie.

La part de marché

Pour l'instant, la part de marché de l'industrie canadienne de protection de l'environnement, au plan mondial, est de 3,5 p. cent, selon Ottawa, tout en étant susceptible de croître fortement.

Dans ce but, note M. Beauchamp, les entreprises, habituées à compter sur les commandes faites par les gouvernements et devenues de la sorte lentes à réagir (« Les gens n'avaient qu'à manger avec le sous-ministre, et ils avaient le projet », dit-il) les entreprises doivent donc ajuster leur tir.

« Pour la survie de l'industrie, dit-il, il faut s'attaquer aux marchés internationaux d'une façon intelligente: il faut un plan de travail, une enveloppe budgétaire — il faut pendant trois ans qu'une compagnie mette un minimum de 25 000 dollars par année —, et c'est pour tout ça qu'on incite les entreprises à se regrouper. »

Il existe à cet effet un programme fédéral spécifique (Les chefs d'équipe), visant à favoriser les regroupements de cabi-

nets d'ingénieurs-conseils et d'entreprises de construction ou manufacturières, « pour qu'ils aillent soumissionner ensemble sur des projets de la Banque Mondiale ».

Dans d'autres cas, de plus en plus courants, on demandera aux soumissionnaires d'assurer eux-mêmes le financement de grands projets, tel que le fit il y a quelques années la ville californienne de San Diego pour la construction de sa station d'épuration des eaux usées.

« Ils ont demandé aux soumissionnaires de trouver le financement, de construire, d'exploiter l'usine pendant 30 ans en facturant tant du mètre cube traité, après quoi la station va être rendue à la ville. Les grandes compagnies d'ici m'ont dit qu'elles n'étaient pas capables de financer le projet. »

Or, dit-il, les puissants concurrents de l'industrie québécoise et canadienne (France, Angleterre, Japon, etc.) le font, eux.

Ainsi, toujours selon la formule choisie par San Diego, deux firmes françaises, « la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux, une compagnie britannique et une autre du Mexique, ont divisé la tarte en quatre pour l'aqueduc de Mexico, elles l'ont financé, il y a deux ans de ça ».

Bref, à son avis, les firmes d'ici doivent changer leur fusil d'épaule et faire de même. Sous peine, dit-il, de « se faire sortir du marché et de n'avoir plus que des jobs de sous-traitants ».

En même temps, le Québec a commencé à exporter du matériel manufacturier, signale M. Duquette. Soit des camions de collecte de déchets, normale ou sélective (Equipements Labrie), des presses rotatives à boues (Industrie Fournier), qu'on peut transformer ainsi en combustibles, du matériel de traitement des eaux usées (Eco Equipment, John Meunier, Berlio Technologies), pendant que le Groupe Chagnon, spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets, est maintenant actif en Colombie et en Afrique.

Figurent parmi les meilleurs clients potentiels de l'industrie de protection de l'environnement: le Portugal et l'Espagne, le Mexique et le Chili, selon une étude de Québec, mais aussi le Sud-Est asiatique, qui connaît un développement économique accéléré. Et qui, pour ce motif, « pollue beaucoup », note M. Richard Duquette.

Ainsi, indiquait en 1994 le ministère fédéral de l'Industrie, la Chine à elle seule devrait affecter sur les cinq prochaines années 35 milliards de dollars à ses besoins en équipements et en services en matière de protection de l'environnement.

NUL NE PEUT BATTRE NOS PRIX

SUPPORT TECHNIQUE APRÈS-VENTE
1-800-310-9525
 7 JOURS PAR SEMAINE

AVENTURE ELECTRONIQUE
 LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

MEILLEURS PRIX GARANTIS

NEC

GARANTIE DE 3 ANS

LOGICIELS INCLUS
MS-DOS • Windows 3.1
• PFS Works pour Windows et beaucoup plus!

READY 466M MULTIMÉDIA

- Processeur 486DX2/66MHz • Mémoire vive de 4Mo
- Disque rigide de 420Mo • CD-ROM NEC multispin, 2x1
- Carte de son stéréo 16 bits • Carte local bus vidéo de 1Mo
- Fax/modem 14.4Kbs • Prêt pour Pentium
- MONITEUR EXTRA

209900

Concessionnaire autorisé

LOGICIEL CLARISWORKS GRATUIT

POWER PC 6100/66

- Power PC 601/66 Mhz • Mémoire vive de 6Mo
- Disque rigide de 350Mo • Moniteur ColorPlus
- Clavier étendu • CD-ROM 300

299900

Concessionnaire autorisé

PERSONAL LASERWRITER 320

- Adobe PostScript niveau 2 • Résolution de 300 ppp
- Vitesse d'impression de 4 pages par minute • 2Mo de mémoire

95900

NEC

RABAIS 340\$
Reg. 1299.00

IMPRIMANTE LASER SUPERSCRIP 610

- Résolution de 300 ppp
- Vitesse d'impression de 6 pages par minute
- Fontes TrueType
- Formats: lettre, legal, étiquettes enveloppes et transparents

57900

NEC

RABAIS 100\$
Reg. 699.00

MONITEUR MULTISYNC 3V

- Écran plat 15" • SVGA
- Non-interlacé • 0.28 mm

59900

Disney

ALADIN

- Jeu PC
- Français
- IBM
- Disque 3.5"

5499

Disney

LE ROI LION

- Jeu PC
- Français
- IBM
- Disque 3.5"

5499

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

MONTREAL OUEST Boul. Brunswick à Fairview 630-6815	MONTREAL CENTRE Centre Décor Décorie 733-6900	ST-LEONARD 4350 Métropolitain, est 722-4550	RIVE-NORD Centre Décor 440 686-3956	RIVE-SUD 8100 boul. Taschereau 923-8100	SHERBROOKE 3280 boul. Portland 346-6633	PLACE DESORMEAUX Longueuil 923-9003
PLACE MONTREAL TRUST 1500 Mc-Gill College 282-0432	TROIS-RIVIERES Carrefour Trois-Rivières Ouest 691-4520	JOLIETTE Les Galeries Joliette 752-1255	SOREL Les Promenades de Sorel 746-4736	COMPLEXE DES JARDINS 287-9696	GALERIES MONTENACH Beloeil 446-3831	

le rêve...
850
 la réalité...
425\$ par mois*

• boîte automatique • climatisation • freins abs • deux sacs gonflables

Une «850» à 425 \$! Eh non, vous ne rêvez pas ! La Volvo 850 est l'une des voitures les plus complètes et sécuritaires qui soient. Et, à ce prix-là, elle est aussi l'une des berlines européennes les plus abordables sur le marché. Vous pouvez choisir, en option, une garantie prolongée de 7 ans et, en plus, toutes les Volvo profitent pendant 4 ans du Programme «Sur appel», un service d'assistance routière 24 heures. Passez vite chez votre concessionnaire du Groupe Volvo et laissez-le transformer votre rêve...en réalité.

VOLVO
Sécurité avant tout

le groupe
VOLVO

SAINT-HYACINTHE AUTOMOBILES CHICOINE INC. 855, rue Johnson (514) 875-3999	GREENFIELD PARK VOLVO RIVE-SUD 845, boul. Taschereau (514) 672-2720	MONTREAL L'UPTOWN VOLVO 5055, rue Paré (514) 737-6666	SAINT-LEONARD JOHN SCOTTI AUTO LÉVEE 4330, rue Jarry Est (514) 725-9394	LAVAL LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN 1430, boul. Saint-Martin (514) 667-4960	SAINTE-AGATHE GARAGE FRANKIE INC. 180, rue Principale (819) 326-4775
--	---	---	--	--	--

* Location de 30 mois à 425 \$ par mois plus taxes applicables basée sur la Volvo 850 A 4 portes à boîte automatique avec versement comptant de 5000 \$ plus taxes. Allocation de 48 000 km, 0 à le km excédentaire. Frais de transport et de préparation 745 \$ avec la première mensualité, dépôt de sécurité équivalent à la première mensualité, payables à la livraison. Valeur résiduelle de 19 794,00 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Offre valide jusqu'au 31 mars 1995.

**LE MONDE DES AFFAIRES SE MOBILISE...
 ET SOLLICITE VOTRE DON.**

Sénateur Pierre-Claude Nolin
Groupe Dessau

Monsieur Guy Saint-Pierre
Président et chef de la direction
Groupe SNC-Lavalin inc.

Me Pierre-Marc Johnson
Guy & Gilbert

Guy Fréchette
Associé directeur
Caron Bélanger Ernst & Young

Michel L. Turcotte
Premier vice-président, Québec
Banque Royale du Canada

Léon Courville
Président
Banque Nationale du Canada

Me Claude J. Melançon
Guy & Gilbert

Purdy H. Crawford
Président du Conseil et chef de la direction
Imasco Ltée

Nicole Pageau-Goyette
Présidente Pageau Goyette et Ass.
Ltée

Armand Couture, ing. M.Sc.
Président et chef d'exploitation
Hydro-Québec

Guy Fournier, ing.
Président
Tescult inc.

**JOIGNEZ L'ÉQUIPE DÈS MAINTENANT EN
 ENVOYANT VOTRE DON À :**

OXFAM-QUÉBEC

A/S Monsieur Guy Saint-Pierre
2330, rue Notre-Dame Ouest, Bureau 200
Montréal (Québec) H3J 2Y2

Serge Saucier
Président et chef de la
direction RCMP

Selon une étude, les éoliennes ont encore peu d'avenir au Québec

RUDY LE COURS

Bien que l'énergie éolienne soit considérée comme une source d'avenir au même titre que le solaire en raison de son caractère à la fois écologique et renouvelable, elle a encore fort peu d'avenir au Québec.

C'est ce que tend à montrer en tout cas une récente étude des professeurs Jean-Thomas Bernard et Sylvie Marceau du Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles (GREEN) de l'Université Laval.

L'étude intitulée *La rentabilité économique de l'énergie éolienne dans le réseau principal d'Hydro-Québec* fait ressortir que, malgré ses qualités évidentes, le vent n'est pas en mesure de se substituer à l'eau pour la production de courant, du moins au Québec.

Pour arriver à cette conclusion, les auteurs se livrent à de savants calculs comparés par modélisation mathématique qu'il serait fastidieux et vain de reproduire ici.

Néanmoins, il reste intéressant de faire ressortir que les auteurs ont retenu trois caractéristiques de la production hydro-électrique québécoise, laquelle représente la quasi-totalité de la production électrique sur le territoire et quelque 41 p. cent du bilan énergétique de la province.

D'abord, les pointes et les creux de la demande sont créés par les besoins de chauffage; deuxièmement les apports hydrauliques varient inversement avec la demande; troisièmement, les centrales hydro-électriques exigent une lon-

gue période de construction et leur mise en service peut entraîner de forts surplus.

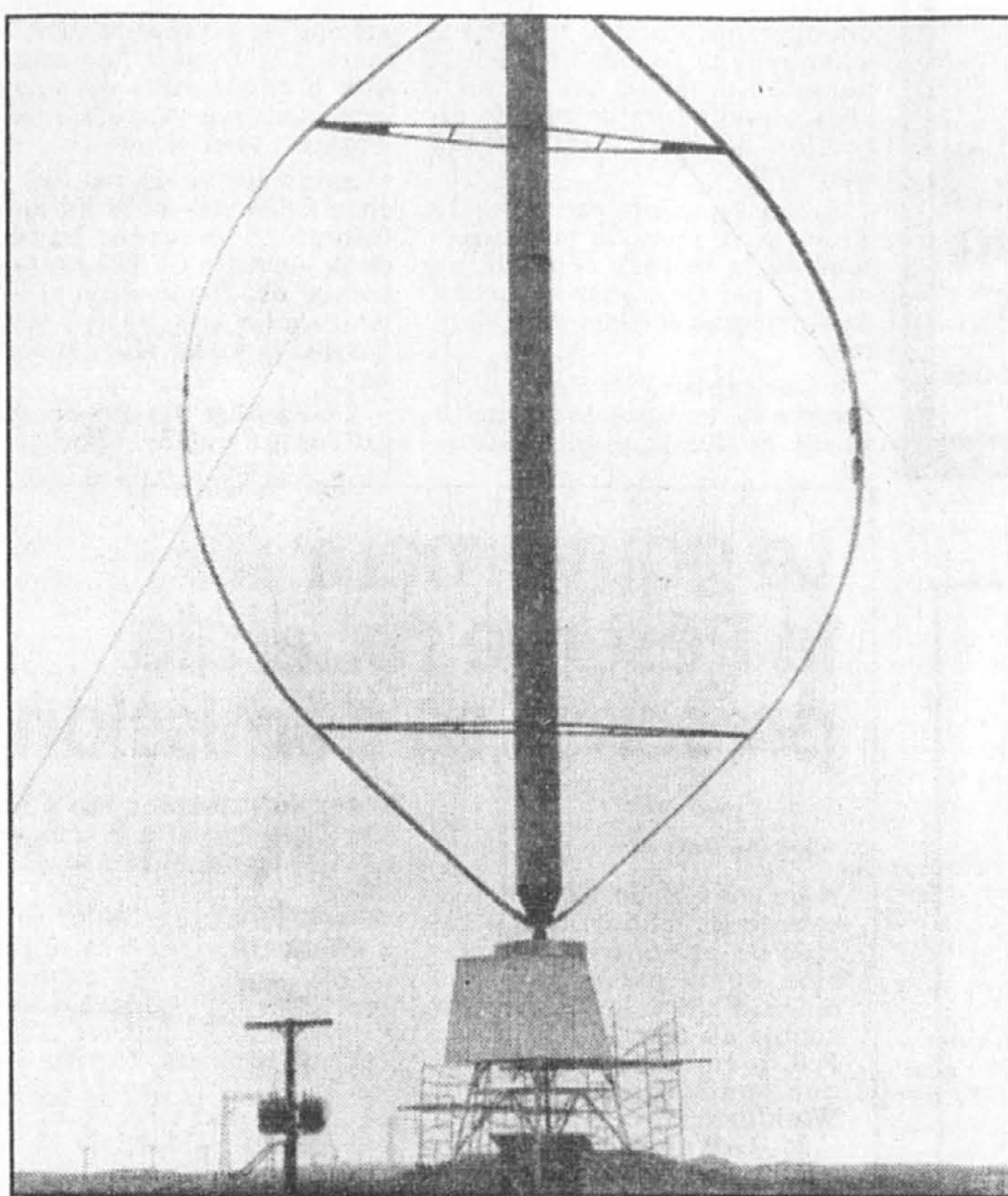
De leur côté, les centrales éoliennes ont la fâcheuse propriété de fonctionner par intermittence, c'est-à-dire quand il y a du vent. Leur apport dans un parc de centrales principalement hydro-électriques est forcément complémentaire et beaucoup plus difficile à mesurer économiquement.

Lorsqu'elles sont en service, on turbine moins d'eau, mais est-ce vraiment une économie? Les auteurs pensent que non parce que le coût de revient de l'hydro-électricité est encore faible. Hydro-Québec opine du bonnet.

Néanmoins, la société d'État ira de l'avant en achetant la production de deux parcs d'éoliennes actuellement en phase d'aménagement en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent et qui devraient entrer en service fin 96.

Dernièrement, le ministre François Gendron a aussi annoncé qu'il approuvait le projet de restauration de l'éolienne géante de Cap-Chat qui après cinq ans de service a subi un bris majeur.

Dans un parc principalement composé de centrales thermiques en revanche, l'apport d'éoliennes est plus facile à mesurer: comme elles agiraient alors à titre de remplacement, le calcul consiste simplement à mesurer combien elles permettraient d'économiser de carburant. Un projet en ce sens est en voie de réalisation aux îles de la Madeleine, dont le réseau de distribution électrique n'est pas relié à celui du reste du Québec.



L'éolienne des îles-de-la-Madeleine.

PHOTOTHÈQUE La Presse

CLAUDE PICHER



Portrait de vos régimes de retraite

Vous ne vous en doutez peut-être pas, mais la petite contribution prélevée chaque semaine sur votre chèque de paie pour financer votre régime de retraite, débouche sur un bassin d'épargne dont l'ampleur défie l'imagination.

Selon les chiffres les plus récents, ceux de 1993, la valeur marchande de l'actif combiné des caisses de retraite, au Canada, atteint la somme colossale de 312 milliards. C'est presque deux fois l'actif de la Banque Royale, sept fois celui de la Banque Nationale. En fait, l'importance du montant fait des caisses de retraite le deuxième réservoir de capitaux au pays, derrière les banques.

Une mise à jour du dossier, publiée la semaine dernière par Statistique Canada, nous permet de mieux saisir l'évolution des caisses de retraite depuis une dizaine d'années.

La première chose qui frappe l'imagination, c'est la progression rapide de l'actif. En 1984, l'actif des caisses de retraite dépassait tout juste la barre des 100 milliards; c'est donc dire qu'il a triplé en dix ans à peine. Même en exprimant ces montants en dollars constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation, la progression est de 120 p. cent!

Le nombre d'employés couverts par les régimes de retraite a également connu une augmentation rapide. En 1984, il y en avait un peu plus de trois millions; l'an dernier, il frisait les quatre millions.

Comme on s'en doute, les caisses de la fonction publique, de l'enseignement, des sociétés d'État et des administrations municipales dominent largement le paysage. Sur les 3,9 millions de salariés qui participent à un régime de retraite, deux millions, plus de la moitié, appartiennent à la fonction publique ou para-publique, même si ces travailleurs ne représentent que 27 p. cent de l'ensemble des salariés. Ce déséquilibre est facile à expliquer: les administrations publiques sont beaucoup plus généreuses, dans ce dossier, que l'entreprise privée.

Compte tenu de la taille de l'État, il est normal que les caisses de la fonction publique écrasent celles du privé. Il y a 3251 caisses de retraite au Canada. De ce nombre, seulement 244, soit 7,5 p. cent, sont des caisses du secteur public. Mais cette petite poignée, à elle seule, contrôle 62 p. cent de l'actif total des caisses. Dans le secteur public, l'actif moyen de la caisse de retraite frise les 800 millions; dans le secteur privé, l'actif moyen est inférieur à 40 millions.

L'explosion de l'actif des caisses s'explique en bonne partie par des changements importants dans la composition des portefeuilles.

Il y a dix ans, le portefeuille type comprenait 43 p. cent d'obligations (gouvernements du Canada et des provinces, municipalités, commissions scolaires, entreprises) et 29 p. cent d'actions. Aujourd'hui, les obligations représentent moins de 41 p. cent, mais la part des actions a grimpé à 36 p. cent.

Ces deux formes de placement constituent les trois quarts de l'actif total. Parmi les autres éléments de portefeuilles, il faut remarquer les parts de fonds communs de placement (9 p. cent), l'encaisse et les placements à court terme (8 p. cent) et les titres hypothécaires (3 p. cent).

La croissance de l'actif des caisses de retraite s'explique non seulement par le nombre plus élevé de cotisants, mais aussi par le bon rendement des actions, depuis dix ans. Et comme celles-ci représentent un poids de plus en plus important dans les portefeuilles, elles contribuent puissamment à gonfler l'actif des caisses.

Les caisses de retraite investissent une partie importante de leur argent dans les actions de grandes entreprises. Toute caisse qui se respecte possède un nombre substantiel d'actions de banques, de Bell, Alcan, Canadien Pacifique, etc. Il faut aussi noter que les gestionnaires ont un faible pour les actions étrangères. En 1984, les actions étrangères représentaient en moyenne 18 p. cent du portefeuille d'actions des caisses; aujourd'hui, cette proportion est passée à 27 p. cent.

En moyenne, les titres étrangers (actions, obligations, parts de fonds communs de placement) représentent aujourd'hui 13 p. cent de la valeur totale des portefeuilles, contre 5,5 p. cent il y a dix ans. C'est donc dire que nos caisses de retraite ont investi quelque chose comme 41 milliards en titres américains, asiatiques, européens. Ce montant est énorme, mais il faut savoir que les caisses de retraite sont soumises aux mêmes plafonds que les particuliers qui contribuent à un REER: leurs placements étrangers ne doivent pas dépasser 18 p. cent de la valeur totale du portefeuille. À 13 p. cent, comme on vient de le voir, on est encore loin du compte.

Entre temps, les achats massifs d'actions par les caisses de retraite ont apporté des changements importants dans la gestion des entreprises, en commençant par le plus haut niveau, c'est-à-dire les conseils d'administration.

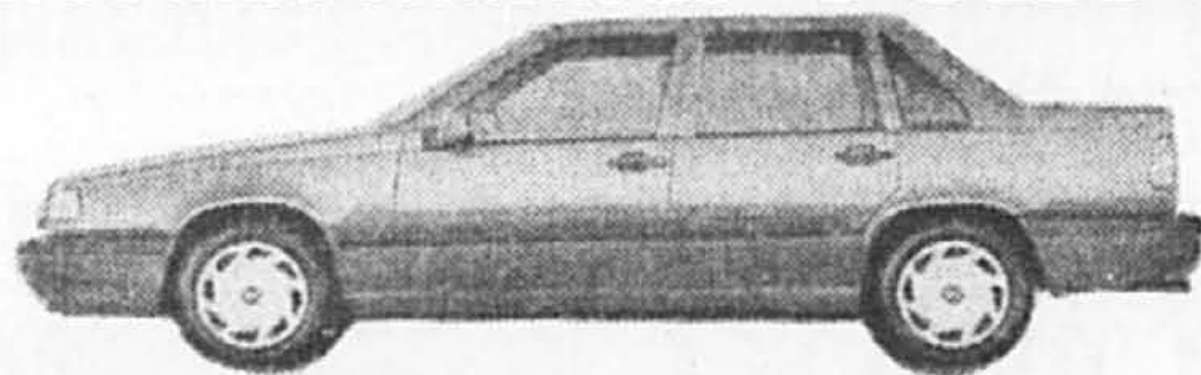
Jusqu'au début des années 80, les gestionnaires de régime de retraite étaient des investisseurs passifs: ils se contentaient de placer leur argent en faisant de leur mieux pour choisir les entreprises qui leur apporteraient le meilleur rendement possible, mais n'intervenaient pas dans les affaires des compagnies. Cela a changé. Avec un portefeuille d'actions qui dépasse les 111 milliards, les gestionnaires de caisses sont devenus des actionnaires de première importance. Les rendements qu'ils obtiennent sont tributaires des résultats financiers des entreprises où les caisses ont investi, et donc de leur compétitivité, de leurs méthodes de gestion, des décisions qui se prennent au conseil d'administration et au niveau de la haute direction.

Dans ces conditions, les caisses veulent avoir leur mot à dire sur la façon dont les entreprises sont dirigées; après tout, c'est de leur argent (ou plutôt du nôtre) qu'il s'agit, et c'est clairement leur responsabilité de voir à ce qu'il soit bien géré.

De plus en plus, les gestionnaires interviennent dans les affaires des compagnies, exigent (et obtiennent) des postes aux conseils d'administration. Il leur est même arrivé, ici comme aux États-Unis, de faire sauter des têtes, d'imposer leurs choix. Il y a certes eu des erreurs de parcours, mais le plupart du temps, ces interventions, qu'aucun petit actionnaire n'aurait eu les moyens d'orchestrer, ont eu des effets positifs. C'est très bien ainsi. Comme futurs retraités, nous avons tous intérêt à ce que nos régimes de retraite soient en bonne santé.

C'est pour cela, entre autres, qu'il ne faut pas trop prendre au sérieux les quelques hurluberlus qui dénoncent les profits des grosses méchantes compagnies. Peut-être obtiennent-ils ainsi quelque effet chez les esprits simples, mais la réalité, c'est que les principaux actionnaires de ces grosses compagnies, ce sont nos caisses de retraite...

Deux offres de location incroyables avec financement de **VOLVO**



VOLVO 850 automatique avec climatiseur
425\$* par mois



VOLVO 960
«La première de classe»
590\$** par mois

* Bail de 30 mois avec acompte de 5 000 \$, taxes en sus. 745 \$ pour frais de transport et préparation exigés, en même temps que l'acompte et le premier versement mensuel, au moment de la livraison. Allocation de 48 000 km, 0,09 \$ par km additionnel.
** Bail de 36 mois avec acompte de 6 000 \$, taxes en sus. 745 \$ pour frais de transport et préparation exigés en même temps que l'acompte et le premier versement mensuel, au moment de la livraison. Allocation de 58 000 km, 0,10 \$ par km additionnel.

UPTOWN VOLVO

5055, rue Paré 737-6666
Une rue au nord de Jean-Talon / Une rue à l'est de Décarie
Centre de service du West Island (service seulement)
2345, Hymus, Dorval 421-6665



OBLIGATIONS D'ISRAËL
RENDRA HOMMAGE À
L.R. WILSON

Président du Conseil,
président et chef
de la direction de BCE Inc.

Le conseil d'administration de Valeurs mobilières Canada-Israël Itée est heureux d'annoncer qu'il rendra hommage à M. L.R. Wilson, président du Conseil, président et chef de la direction de BCE Inc., à l'occasion d'un grand dîner d'honneur au bénéfice d'Obligations d'Israël. Ce dîner aura lieu le 13 juin 1995 à l'hôtel Bonaventure Hilton de Montréal, en reconnaissance de l'exceptionnelle contribution de M. Wilson au commerce et au développement internationaux.



COURTAGE À ESCOMPTE

Ajoutez de la profondeur à votre portefeuille en transigeant obligations et options avec le service **Ligne d'action.**^{MD}

Comparez nos frais sur :

- les options
- les actions canadiennes et étrangères
- plus de 300 fonds d'investissement

Comparez nos prix sur :

- bons du Trésor, obligations, CPG
- coupons détachés



1 800 387-7800 poste 46

En ligne avec de bas taux de commission

Membre FCPE
MD Marque déposée de la Banque de Montréal.

Ligne d'action
BANQUE DE MONTRÉAL
Services d'Investissement Banque de Montréal Limitée

RÉUNIONS D'AFFAIRES

Centre de congrès et villégiature

1 • 800 • 463 • 4467

500, BOUL. BEAU-PRÉ, BEAUPRÉ, QUÉBEC, CANADA G0A 1E0

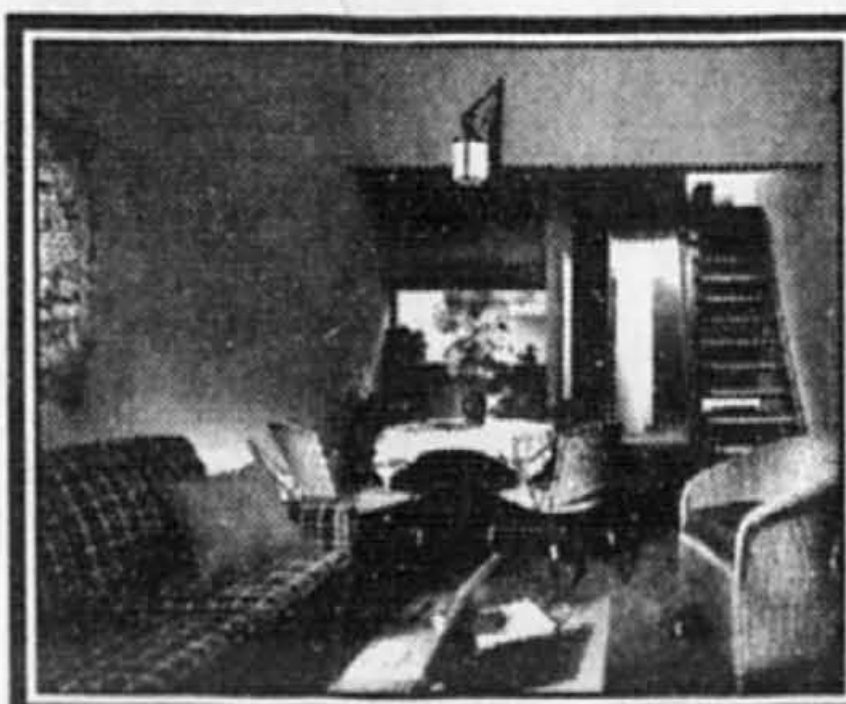
mon château

Mont-Sainte-Anne

CANADA SELECT ★ ★ ★ ★ ★

En affaires 12 mois par année!

Grande capacité d'accueil
236 chambres
dont 45 suites avec foyer
Salles de réunion de 10 à 500 personnes
Restaurants & Bars
Bain tourbillon
Sauna, Piscine
Animation
Ski, Golf
Salle de spectacles



Collaboration



La Presse

Ne manquez pas la capsule économique dans l'émission Finance diffusée sur le réseau TVA le dimanche à 11h30.

Le taux d'escompte devrait peu bouger

RICHARD DUPAUL

■ Pour la deuxième semaine d'affilée, on prévoit peu de changement dans le taux d'escompte de la Banque du Canada aujourd'hui tandis que les marchés surveilleront de près la direction des taux d'intérêt aux États-Unis.

Selon l'encours des bons du Trésor à 90 jours, le taux directeur de la banque centrale ne devrait pas s'éloigner beaucoup de sa marque actuelle de 8,40 p. cent.

« La stabilité du taux d'escompte est le reflet de la stabilité du dollar depuis quel-

temps », affirme Mme Patti Croft, économiste en chef pour la firme Wood Gundy.

Hier, la devise canadienne a grimpé de 10 centimes à 71,48 cents US. Depuis une semaine, elle a gagné plus de soixante centimes par rapport à sa contrepartie américaine.

Selon les analystes, les marchés financiers et la Banque du Canada demeurent prudents dans l'attente de la réunion du comité des finances de la Réserve fédérale, aujourd'hui, et de la banque centrale allemande, jeudi.

La plupart des observateurs prévoient que la « Fed » et la

Bundesbank n'oseront pas augmenter les taux à court terme.

« On voit de plus en plus de signes d'un essoufflement de l'économie américaine. La demande fléchit dans les secteurs sensibles aux hausses de taux d'intérêt. Notamment, les mises en chantier ont baissé dans les deux derniers mois aux États-Unis », souligne M. Richard Beaulieu, vice-président à la trésorerie à la Banque Laurentienne.

La confiance des investisseurs face à la tendance des taux d'intérêt s'est aussi reflétée sur le marché obligataire, où les taux à long terme étaient en légère baisse.

Selon M. Beaulieu, la stabilité du dollar canadien demeure fragile compte tenu que plusieurs facteurs peuvent effrayer les investisseurs. Entre autres, la possibilité que la firme Moody's décide d'abaisser la cote de crédit du Canada et l'incertitude concernant les budgets du Québec et de l'Ontario sont des facteurs susceptibles d'ébranler la confiance des investisseurs.

Toutefois, les cambistes croient que la « décade » de Moody's est déjà escomptée par les marchés. Ainsi, advenant que l'agence neworkaise passe aux actes, on s'attend à des fluctuations importantes mais passagères de la devise canadienne.

Le gouverneur de la Réserve fédérale présente sa démission

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Le gouverneur de la Réserve fédérale John LaWare a décidé de présenter sa démission et ne participera pas aujourd'hui à la réunion du comité du marché libre de la Fed, a annoncé hier la banque centrale américaine à Washington.

M. LaWare, nommé le 15 août 1988 par l'ancien président Ronald Reagan, a annoncé sa démission dans une

lettre au président Bill Clinton dans laquelle il n'explique pas les raisons de sa décision.

M. LaWare, âgé de 67 ans, a décidé de partir à la retraite, a indiqué un porte-parole de la Fed. Son mandat devait s'achever le 31 janvier 2002. Techniquement, il prendra fin le 30 avril. Compte tenu de son départ imminent, le gouverneur LaWare ne participera pas à la réunion du marché libre d'aujourd'hui, indique la Fed.

Le marché de l'emploi va mieux

Presse Canadienne

■ Le marché du travail au Québec a continué de se rétablir progressivement, au début de 1995, avec la création de 16 000 emplois en janvier.

Ainsi, selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, il ne restait plus que 10 000 emplois à récupérer pour retrouver le sommet d'avant la récession. L'enquête est explicitée dans l'édition de mars de la revue Le Marché du travail, publiée par le ministère de l'Emploi.

Il ressort que le nombre de personnes occupées au Québec s'élevait alors à 3 198 000. Le taux d'emploi a gagné 0,2 point de pourcentage, s'établissant à 55,3 pour cent au Québec.

Le marché du travail a été plus favorable aux hommes qu'aux femmes, note l'analyste de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, dans la revue spécialisée sur le

travail. Les hommes ont obtenu les trois quarts des nouveaux emplois au Québec.

Non seulement l'emploi était en hausse au mois de janvier, mais la population active aussi. Quelque 9000 personnes ont intégré le marché du travail au Québec. Et malgré cette hausse, la création d'emplois a été suffisante pour faire reculer le taux de chômage.

L'emploi était en hausse pour tous les groupes d'âge. C'est la catégorie 15-24 ans qui a connu les gains les plus modestes.

Ce sont les industries productrices de biens qui ont été le moteur de la croissance de l'emploi au Québec, notamment les industries de produits électriques et électroniques, des aliments et boissons, du caoutchouc et du plastique, ainsi que du meuble.

Du côté des services, le commerce de détail a également connu une hausse notable.

Aéroports: hausse de 8% du trafic mondial de passagers

Reuter
GENÈVE

■ Le trafic mondial de passagers a augmenté de huit pour cent en 1994 pour atteindre plus de deux milliards de personnes.

C'est ce qu'indique une étude publiée par l'ACI (Airports Council International).

Les États-Unis conservent la première place, puisque parmi les 10 aéroports les plus utilisés au monde, huit sont américains.

Le numéro mondial reste l'aéroport O'Hare de Chicago, avec 66,4 millions de passagers, suivi par celui d'Atlanta (Géorgie) avec 54,1 millions et par celui de Dallas (Texas) avec 52,6 millions.

PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE

CLUB PC
ENTREPÔT

(VOISIN DU CARREFOUR LAVAL)

5 000 PIEDS CARRÉS D'ENTREPÔT

486 DX2-66 MHz VLB 4MO:	979 \$
486 DX2-80 MHz VLB 4MO:	1 079 \$
486 DX4-75 MHz VLB 4MO:	1 129 \$
486 DX4-100 MHz VLB 4MO:	1 139 \$
PENTIUM TM 60 MHz PCI 8MO:	1 629 \$
PENTIUM TM 75 MHz PCI 8MO:	1 809 \$
PENTIUM TM 90 MHz PCI 8MO:	2 159 \$
PENTIUM TM 100 MHz PCI 8MO:	2 399 \$

FABRIQUÉS AU QUÉBEC
TOUTS NOS ORDINATEURS COMPRENNENT:
DISQUE DUR 540 MO
128 KO CACHE OU 256 KO POUR PENTIUM
LECTEUR 1,44 MO
CONTRÔLEUR IDE AVEC PORTS 2S/1P/1J
CLAVIER BILINGUE
GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE
MONITEUR ET CARTE VIDEO À PARTIR DE 360 \$

LOGICIELS ET CD FRANÇAIS EN MAGASIN

IBM COMPAQ

OUVERT DÈS 9 HEURES
1881, RUE GUTENBERG, LAVAL 682-6466
AUTOROUTE DES LAURENTIDES NORD (15),
SORTIE 10, 1^{re} RUE À DROITE.

PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE



LE CONCOURS IRIS

Vous croyez à l'importance des ressources humaines dans l'atteinte des objectifs des organisations?

Vous souhaitez qu'on reconnaisse publiquement la contribution des professionnels en ressources humaines à la réussite des projets dans votre organisation?

Présentez une de vos réalisations dans le cadre de la 11^e édition du Concours Iris organisé par Les professionnels en ressources humaines du Québec. Le formulaire d'inscription est simple, explicite et le même pour tous.

Date limite d'inscription: 5 mai 1995

LA SOIRÉE DES IRIS

Vous voulez passer une soirée des plus agréables avec des centaines d'autres collègues de la profession?

Joignez-vous à la soirée de clôture du Concours Iris où tous les finalistes seront présentés et les lauréats seront proclamés.

Rien n'a été négligé pour en faire une soirée inoubliable.

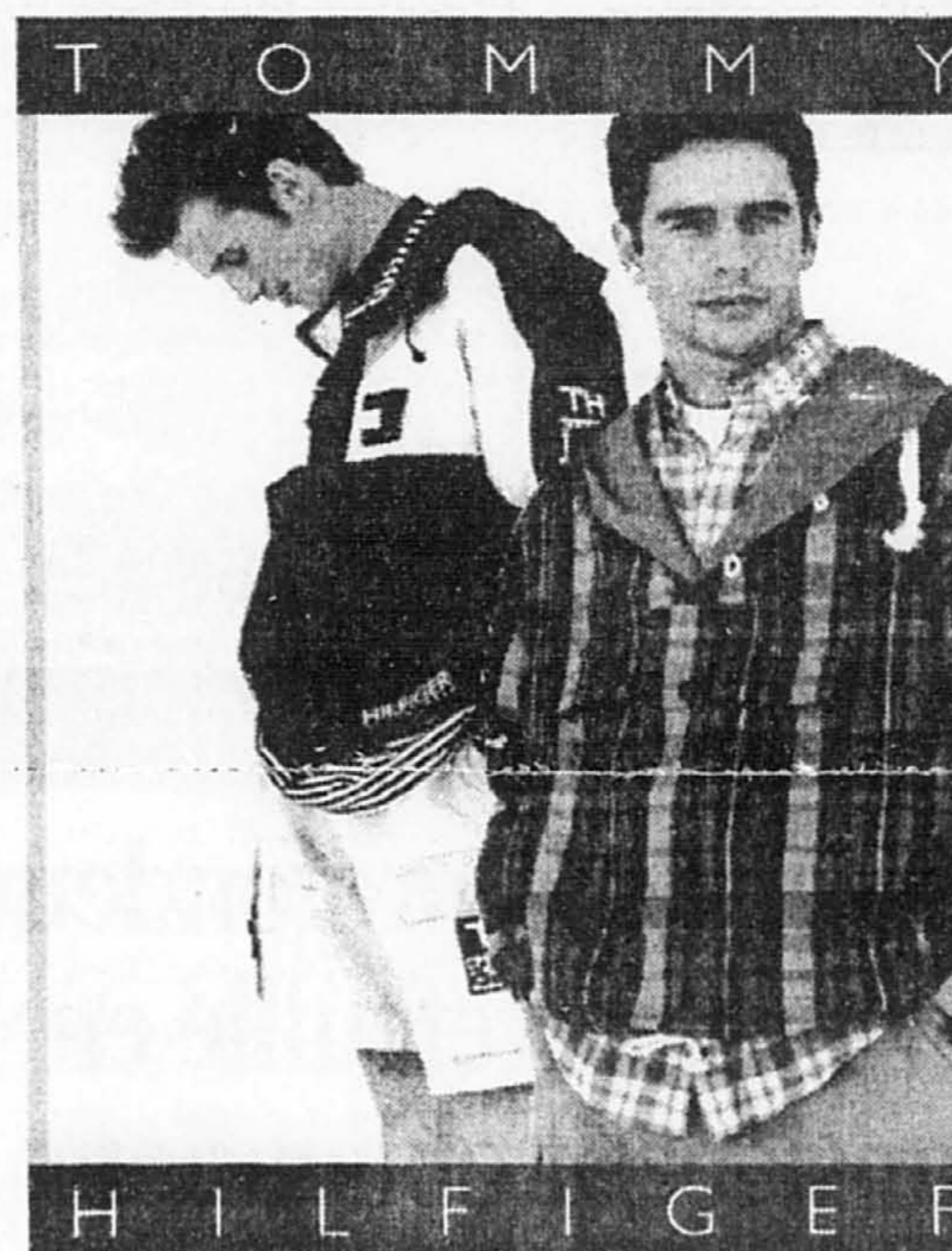
- Une salle prestigieuse:
Le Monument-National de Montréal
- Un cocktail buffet de première classe
- Un spectacle coloré et plein d'émotion:
Broadway Montréal avec Robert Marrien et sa troupe.
- Le tout animé par un professionnel chevronné:
Albert Millaire.

La date: le 9 juin 1995

Pour tout renseignement sur le concours ou pour obtenir des billets pour la Soirée des Iris, téléphonez au secrétariat de l'Association au (514) 879-1636.

AILES

LES AILES DE LA MODE



L'AUTRE CÔTÉ DE LA MODE
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD
(514) 672-4537

ASSEMBLÉE ANNUELLE



À vis est par la présente donné que la troisième assemblée annuelle publique de la société Aéroports de Montréal se tiendra:

**le mercredi 10 mai 1995
à 10 heures,
Grand et Petit Salons
Hôtel Montréal Aéroport Hilton
12505, Côte-de-Liesse, Dorval (Québec) H9P 1B7**

Toute personne est invitée à assister à l'assemblée annuelle, qui portera sur la revue des activités de gestion et d'exploitation. Les états financiers de 1994 y seront également présentés.

Ce 28^e jour de mars 1995 par
M^{re} Jacques Lagassé,
Secrétaire corporatif

PROPRIÉTÉS DE PRESTIGE



1 À SAINT-LAZARE
«Le Boisé Colonial», une maison MONARCH, luxueux cottage dans un site enchanteur. Prix réduit à 209 000 \$. Taxes municipales 1452 \$. Pompe à chaleur, baignoire à tourbillon, etc.
1458, rue des Cascades.
tél.: 424-2271 • 455-3313



2 SUR L'ÎLE PATON, LAVAL
AU BORD DE L'EAU
Choix de magnifiques penthouses, maisons de ville de style condo et autres appartements. 1 660 à 3 080 pi car. Vue panoramique. Plusieurs immeubles, site privilégié, installations sportives +++.. Une visite vous convaincra.
LE LOGEUR COURTIER IMMOBILIER
Rachel Blain, 682-8485



3 FACE AU FLEUVE — BERTHIER
CANADIENNE ANCESTRALE rénovée avec le cachet ancien et les commodités du moderne. IDEAL POUR PROFESSIONNEL (gîte du passant, foyer, etc.). 115 pi carrés, 7 chambres à coucher, 3 salles de bain, plancher de bois franc, 2 foyers, verrière 10 x 32 avec chambre trépanée au-dessous de 10 x 32. Terrain de plus de 30 000 pi carrés. Secteur apprécié, situé sur route 138, près du centre-ville et de l'autoproc. AD. TOUT CELA POUR LE PRIX INCROYABLE DE 185 000 \$. TÉLÉPHONÉZ-MOI POUR UNE VISITE GUIDÉE.
Marcel Girard, agent immobilier affilié
Tél.: 836-1990 ou sans frais de Mt 586-0123
TRANS-ACTION D'AUTRAY ENR. Courtier imm. agréé



4 LAVAL, VAL-DES-ÉRABLES
Aubaine incroyable, prix dérisoire: 339 000 \$ (60 % de l'évaluation municipale, aucune offre raisonnable ne sera refusée). Cottage prestigieux de style canadien en pierre des champs. Matériaux de qualité. Sauna, baignoire à remous, piscine intérieure, deux foyers, cave à vin, climatisation, humidificateur, aspirateur central, système d'alarme, terrain magnifiquement paysager. Une visite s'impose.
Marcel Bonin & Associés, courtier agréé,
(514) 667-0880, cell.: (514) 984-2830.



5 A ROSEMÈRE — Domaine Bleury
Cottage de prestige 1989, tout pierre, 11 pièces, 5 chambres, 3 salles de bains, 2 foyers, climatisation. Piscine creusée. Magnifique domaine. Un prix à faire rêver pour le secteur: 329 000 \$ seulement. Faut vendre cause séparation.
Denis Labrecque, agent immobilier affilié,
Re/Max 2000 inc., courtier immobilier agréé



6 BORD DE L'EAU, MONT SAINT-HILAIRE
Résidence unique de 2 500 pi carrés, ayant 300' de façade, donnant sur la rivière Richelieu, avec magnifique aménagement paysager. Fenestration panoramique avec vue sur la rivière Richelieu et la montagne, face au nouveau terrain de golf. Une valeur de 650 000 \$ — Prix réduit à 385 000 \$.
Pour rendez-vous: 952-5061.



7 A LAVAL — Val-des-Érables, 2910, av. Péribonka
«REPRISE DE FINANCES»
Visite libre sam. 31 mars et dim. 1^{er} avril de 14 h à 17 h
Construction supérieure (1978), conception haut de gamme et matériaux de qualité. Façade de 71 pieds, 12 pièces de très bonnes dimensions dont 5 chambres, 3 salles de bains et 2 salles d'eau, 2 foyers. Aussi garage double, piscine, pompe à chaleur et autres avantages. Une visite s'impose pour en découvrir tous les attraits.
ROSAIRE PARENT, 667-3333 — Montréal: 381-0414
La Capitale, courtier immobilier agréé



8 ÎLE YALE
Domaine privé sur une île de rêve à 20 minutes de Montréal. Un pont privé donne accès à cette île boisée d'une superficie de 15 acres. On y retrouve une résidence principale de style «Vieux manoir» de grand luxe comprenant une piscine intérieure, 5 garages, 4 foyers, 5 chambres, 3 salles de bains, etc. On y retrouve également une résidence secondaire pouvant accommoder les invités ou les domestiques. Idéal pour gens d'affaires avertis, promoteurs immobiliers ou artistes.
Vente - Échange - Financement disponible
Michel St-Jacques, Pro-Bec courtier, 525-5255

VOUS AVEZ UNE PROPRIÉTÉ À VENDRE ?
Inscrivez-la sous cette rubrique le mardi dans le cahier Économie.

Un espace vous est offert à seulement 104^{\$}

RÉSERVEZ-LE SANS TARDER EN APPELANT LE: 285-7062.

Vos impôts

On peut déduire que...

MICHEL LANTEIGNE, FCA
associé, Caron Bélanger Ernst & Young

Des possibilités d'épargne fiscale au moment de préparer vos déclarations de revenus s'offrent à vous, mais vous n'en tirez peut-être pas pleinement avantage. Afin de vous aider à les déceler, nous continuons cette semaine avec la liste des déductions auxquelles vous pouvez être admissibles.

■ La déduction pour gains en capital de 100 000 \$ a été éliminée le 22 février 1994, tant au fédéral qu'au Québec. Les particuliers ont une dernière chance de se prévaloir de cette déduction, en choisissant d'être réputés avoir réalisé des gains accumulés au 22 février 1994.

■ Les intérêts sur la plupart des placements acquis après 1989 doivent être inclus dans votre revenu tous les ans, que vous les ayez ou non reçus. Vous pouvez continuer de déclarer tous les trois ans les intérêts courus sur les placements acquis avant 1990, à condition de ne pas avoir déjà fait le choix de les comptabiliser annuellement.

■ Le montant imposable des dividendes reçus en 1995 est le montant des dividendes, majoré de 25 p. cent. Le crédit d'impôt pour dividendes fédéral est de 13,33 p. cent du montant imposable, et celui du Québec, de 8,87 p. cent.

■ Vous pouvez choisir d'inclure dans votre revenu le montant imposable de tous les dividendes de sociétés canadiennes imposables que votre conjoint a reçus en 1994, si cela vous permet de diminuer ou d'augmenter votre crédit d'impôt pour conjoint.

■ Si vous avez des placements, vous pouvez déduire: les intérêts sur l'argent emprunté pour effectuer un placement, les frais de garde ou de gestion payés à un courtier, les frais de location de coffre-fort, les honoraires de consultation en placements, les frais de comptabilité et les frais d'administration relatifs à un REER autogéré que vous avez payés au fiduciaire de votre régime.

■ Parmi les règles en matière de retraite applicables pour l'année d'imposition 1994, mentionnons les suivantes:

— vous pouvez verser au REER de votre conjoint jusqu'à concurrence de 6000 \$ de revenus de pension périodiques reçus d'un régime de pension agréé. Pour être déductibles en

1994, ces revenus doivent avoir été reçus en 1994 et transférés au REER du conjoint au plus tard le 1er mars 1995. L'année d'imposition 1994 est la dernière où vous pourrez vous prévaloir de cette déduction;

— les cotisations maximales déductibles d'impôt sont limitées à 18 p. cent du revenu gagné de l'année précédente. Ainsi, votre plafond de cotisation à un REER pour 1994 est établi d'après votre revenu gagné de 1993. Le maximum déductible au titre des REER s'élève à 13 500 \$, auxquels s'ajoutent les droits de cotisation inutilisés à la fin de 1993. Pour 1995, ce maximum passe à 14 500 \$, augmenté des droits de cotisation inutilisés des années précédentes;

— pour les années d'imposition 1992 et suivantes, la définition du conjoint dans la Loi de l'impôt sur le revenu est élargie de façon à inclure les conjoints de fait. Les conjoints de fait sont définis comme étant deux particuliers de sexe opposé qui cohabitent et entretiennent une relation conjugale depuis les 12 mois précédents ou qui sont les parents du même enfant. D'une part, cela permet aux conjoints de fait de se transférer des immobilisations avec report d'impôts, de se prévaloir des règles relatives aux REER, de se transférer des crédits inutilisés et d'avoir droit au crédit de personne mariée. D'autre part, les conjoints de fait deviennent assujettis aux règles d'attribution et à l'exigence de faire le total de leurs revenus pour déterminer leur admissibilité aux crédits, comme le crédit pour TPS, et ils ne peuvent plus réclamer un crédit équivalent au crédit de personne mariée pour un enfant, la possibilité est réduite pour chacun d'eux de réclamer les frais de garde d'enfants ou de recevoir la prestation pour enfants, et la désignation de résidence principale est limitée à une seule par couple.

Au fédéral

■ Pour les frais de repas et de représentation, seuls 50 p. cent de ces frais engagés après février 1994 pourront être déduits dans votre déclaration de revenus fédérale. Le pourcentage applicable était auparavant de 80 p. cent.

■ Si le revenu net des personnes de 65 ans et plus dépasse 25 921 \$, le montant en raison de l'âge sera réduit.

Au Québec

■ Les frais de repas et de représentation engagés après le

20 mai 1993 sont assujettis à un plafond de 50 p. cent au Québec.

■ Si vous avez payé la taxe de vente du Québec, vous pourriez avoir droit à un remboursement de la taxe payée sur des frais que vous avez déduits à des fins fiscales.

■ Les frais de garde, qui étaient autrefois déductibles, donnent maintenant droit à un crédit d'impôt remboursable. De même, si vous avez adopté légalement un enfant en 1994, vous avez droit à un crédit

d'impôt remboursable à l'égard des frais d'adoption.

■ Si vous avez engagé des frais de main-d'œuvre après le 30 juin 1994 pour un immeuble locatif ou un local commercial, vous devez fournir le nom des personnes qui ont fait les travaux.

■ À compter de 1994, la pension de sécurité de la vieillesse n'est plus assujettie à la cotisation du Fonds des services de santé.

Conclusion

Il n'en tient qu'à vous de redoubler d'attention dans la préparation de vos déclarations de revenus en vous prévalant de toutes les déductions auxquelles vous avez droit. Le fisc ne le fera pas pour vous. Par exemple, si vous avez oublié de produire votre choix relativement aux gains accumulés au 22 février 1994, il ne vous y fera pas penser. Il s'agit de VOS déclarations de revenus!

Informatique

L'ordinateur ne simplifie rien

LISA BINSSE

Le printemps signifie certes le retour du beau temps, mais aussi l'obligation de faire ses déclarations d'impôt, tâche ingrate et désagréable s'il en est une. Le fisc, de plus en plus gourmand, n'épargne personne.

Dans le but de simplifier et d'accélérer le travail, plusieurs fabricants de logiciels se sont lancés sur ce marché lucratif. Apparemment, il suffit de fournir les bonnes données à votre ordinateur et, en un rien de temps, le tour est joué. Les exi-

ni à accélérer le travail. Si l'on tient compte du temps d'installation, du temps requis pour lire et bien comprendre les directives, se familiariser avec les options, de trouver le chemin (i.e. où est la &*0# de sortie?) et le temps pour compléter vos déclarations, aussi bien remplir les formulaires à la main. D'autant plus que les logiciels ne font que calquer les formulaires du fisc — Impôt Vizion procède carrément par scanner et reproduit même la mention «fait sur papier recyclé» — et ne font que perpétuer leur manque total de convivialité.

Il n'y a pas de gain d'espace. L'écran n'est pas plus lisible que les documents et les lignes pour l'entrée de données multiples (comme le relevé des gains de capital) sont comptées (même si techniquement, il n'y a pas de limites). Le «conseiller fiscal» qui guide l'utilisateur dans sa démarche, plus souvent qu'autrement, ne fait que répéter les informations plates et juridiques du guide officiel du fisc. Votre PC vous offrira peu de conseils ou de tuyaux brillants.

Quant à l'analyse fiscale, elle n'est guère mieux. Les graphiques se font rares et sont peu instructifs. Sans compter certains bugs comme l'option diagnostique qui vous indique que vous demandez un remboursement de la TPS alors que vous n'y avez pas droit. Pas moyen apparent de lui faire changer d'avis!

Ces produits suggèrent de remplir d'abord la déclaration fédérale. Les données sont ensuite transférées et appliquées sur le relevé provincial, un mode qui peut irriter le contribuable québécois dont la situation fiscale est plus complexe dans sa province.

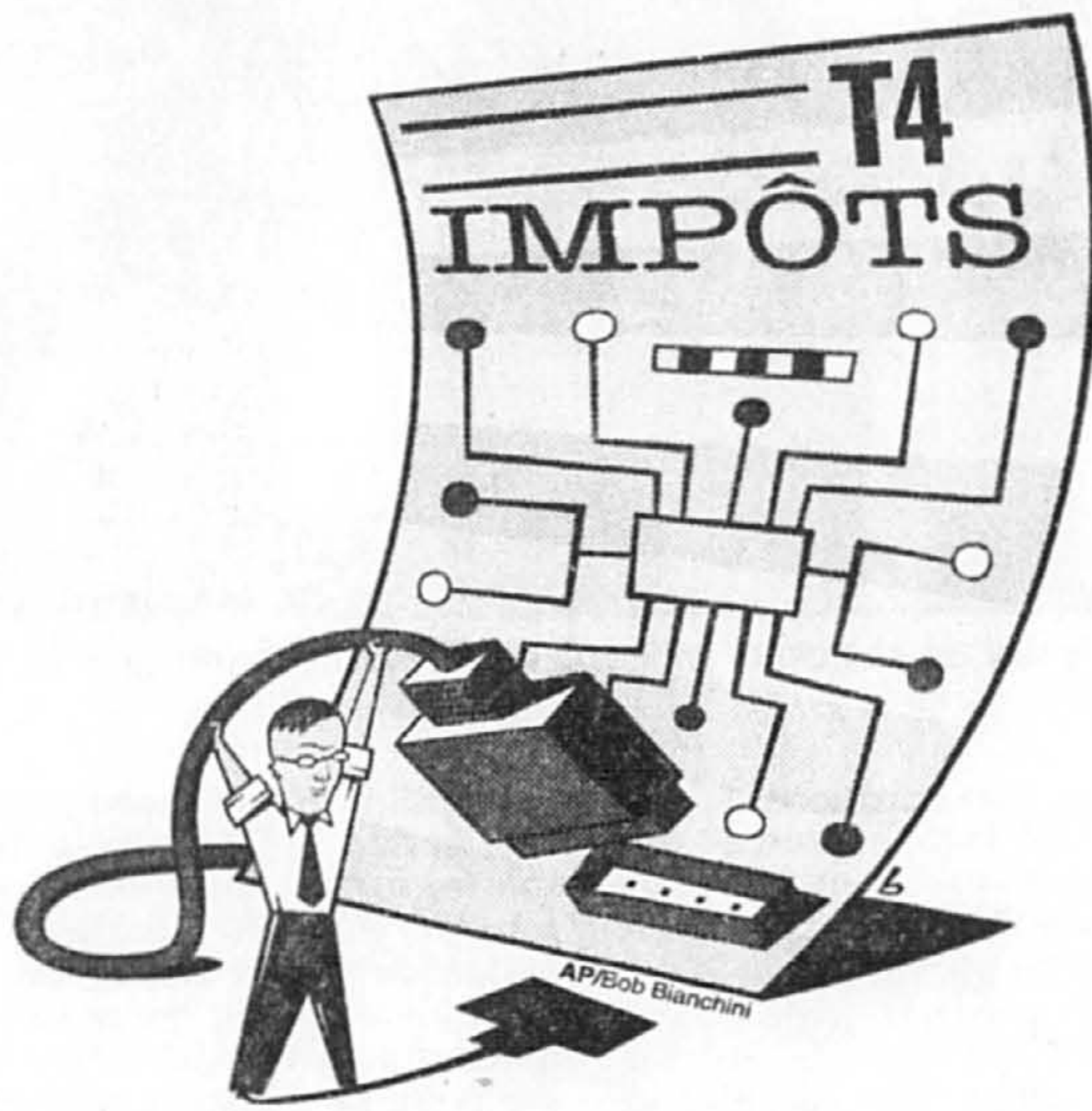
Ces produits donnent à l'utilisateur une fausse sécurité. L'ordinateur ne peut se tromper. Mais les listes de vérifications n'empêchent pas les oublis humains et les résultats ne sont parfois pas les mêmes d'un logiciel à l'autre comme l'a constaté mon collègue. Impôt Vizion lui donne cette année plus d'argent!

Un conseil: bien lire les instructions avant de vous lancer dans l'aventure et avoir en main tous vos feuillets de renseignements.

On peut se demander s'il n'est pas plus simple de s'asseoir devant les formulaires fédéral et provincial, avec crayons, calculatrice et gomme à effacer, comme dans le bon vieux temps.

Quelques commentaires propres à chaque logiciel:

Commençons par Impôt Vizion. Mon expérience fut brève.



gences du fisc, tant celles de Québec que d'Ottawa, seront satisfaites. Vous n'avez qu'à signer.

Si au moins la chose était effectivement aussi simple. Depuis trois ans, *La Presse* soumet ces logiciels au banc d'essai. On a ainsi testé l'Impôt personnel, d'Informatrix 2000, et Impôt Vizion, de Dolmen Logiciels, deux firmes sherbrookeuses. D'autres logiciels sont disponibles au Québec. Leur coût: entre 35 \$ et 60 \$. Le travail a été effectué par le journaliste Paul Durivage et l'auteur de ces lignes.

Quelques commentaires généraux s'imposent.

Si l'objectif est de simplifier et d'accélérer la tâche du contribuable, c'est un échec. Certes, l'installation est simple (quand tout va bien). Ça se complique par la suite. À force de vouloir en mettre plein la vue, on passe à côté du but recherché.

L'ordinateur n'arrive pas à simplifier la déclaration fiscale,

Droit des affaires

Devrions-nous fusionner?

Me JEAN-OLIVIER BOUCHER
du cabinet d'avocats et d'agents de marques de commerce
DESJARDINS DUCHARME
STEIN MONAST

Il existe plusieurs façons d'acquiescer une compagnie. Les plus courantes sont l'achat des actions, l'achat des éléments d'actifs et la fusion. Certains éléments doivent être pris en considération lors du choix de la structure de l'acquisition. Ils sont d'ordre commercial, juridique et fiscal.

Il peut s'avérer avantageux de fusionner lorsque deux ou plusieurs compagnies sont contrôlées par les mêmes personnes. La fusion facilite l'intégration des activités et des opérations, l'unification de la direction, la diminution des frais pour la production et pour l'administration et une meilleure coordination des actifs et des ressources financières de la compagnie résultant de la fusion.

La fusion présente également certains avantages pour les compagnies recherchant l'augmentation de leur rentabilité et de leur productivité, en conjuguant leurs ressources et leurs efforts afin d'être plus concurrentielles face aux concurrents. Il y a lieu toutefois d'observer, dans l'éventualité de son application, la Loi sur la concurrence qui entre autres, délimite les paramètres dans lesquels les fusions doivent s'opérer. En vertu de cette loi, le Tribunal de la concurrence peut empêcher ou modifier la fusion si elle réduit la concurrence de façon substantielle et si les bénéfices économiques qui en découlent ne contrebalancent pas les effets négatifs de la diminution de concurrence.

Du point de vue juridique, la fusion est l'opération par laquelle deux ou plusieurs compagnies se réunissent en une seule et même entité et cette dernière possède alors les droits des compagnies fusionnantes et en assume les obligations à titre de successeur. Il ne s'agit pas de la constitution d'une nouvelle compagnie ni de la dissolution des anciennes.

La loi impose un certain

nombre de conditions préalables à une fusion. Nous savons qu'au Canada, il y a les compagnies de juridiction provinciale et de juridiction fédérale. Seules les compagnies relevant de la même juridiction peuvent fusionner entre elles. Il existe toutefois un moyen de contourner ce problème lorsque la loi constitutive de la compagnie permet la prorogation de cette dernière dans la même juridiction que la compagnie avec qui elle veut fusionner. La prorogation est un mécanisme par lequel une compagnie change de juridiction.

Également, certains critères de solvabilité mentionnés dans la loi constitutive de la compagnie doivent être respectés. En ce qui concerne les compagnies fédérales, les règles de solvabilité sont les suivantes: d'une part, chacune des compagnies fusionnantes doit pouvoir acquiescer son passif à échéance et d'autre part, la valeur de réalisation de l'actif de la compagnie issue de la fusion ne doit pas être inférieure au total de son passif et de son capital déclaré. Ainsi, une compagnie insolvable ne peut se fusionner. Les règles de solvabilité pour les compagnies provinciales sont moins sévères. Seule la compagnie issue de la fusion doit pouvoir acquiescer son passif à échéance et également, la valeur de réalisation de l'actif de la compagnie issue de la fusion ne doit pas être inférieure au total de son passif et de son compte de capital-actions émis et payé.

Précisons que les administrateurs des compagnies fusionnantes peuvent être tenus responsables solidairement, en cas de non respect des tests de solvabilité, du paiement d'une somme égale à l'excédent du total de son passif et de son compte de capital-actions émis et payé sur la valeur comptable de son actif.

La procédure nécessaire pour entreprendre une fusion consiste en la conclusion d'une convention de fusion, son approbation par les actionnaires et son dépôt accompagné des statuts de fusion et autres documents prescrits auprès, selon le cas, de l'Inspecteur général des institutions financières (provincial)

ou du Directeur des corporations (fédéral).

Cette procédure est simplifiée lorsqu'il s'agit d'une fusion entre filiales ou entre une compagnie-mère et ses filiales. Dans ces deux cas, il n'est pas nécessaire de signer une convention de fusion et de la faire approuver par les actionnaires. Le tout s'effectue par simple résolution des administrateurs des compagnies fusionnantes et par le dépôt des statuts de fusion.

En matière contractuelle, il faut vérifier si certains contrats auxquels est partie l'une ou l'autre des compagnies fusionnantes contiennent des clauses nécessitant l'obtention du consentement, de l'autre partie, à la fusion projetée. En effet, les contrats contiennent souvent des dispositions relatives au changement de contrôle d'une compagnie.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les législations fiscales provinciale et fédérale, prévoient que la fusion entraîne la fin de l'exercice financier de chacune des compagnies fusionnantes. En général, la compagnie résultante de la fusion pourra néanmoins utiliser les pertes fiscales accumulées des compagnies fusionnantes. En outre, la fusion n'entraîne habituellement pas d'imposition puisqu'il s'opère un roulement automatique.

En pratique, les considérations ayant entraîné la fusion de compagnies peuvent varier d'une situation à l'autre. Nous retrouvons occasionnellement la volonté d'obtenir une diminution des frais de production et d'administration ainsi que l'élimination d'une concurrence entre deux compagnies alors que leur accord «au même diapason» augmente leur part du marché les rendant ainsi plus concurrentielles vis-à-vis d'autres compagnies.

Également, lors d'une fusion, nous ne retrouvons pas la notion de prise de contrôle mais celle d'association, à moins d'une fusion dans le but de faire une acquisition. De plus, le besoin de financement lors d'une acquisition par la fusion est un élément à considérer étant donné que la fusion nécessite généralement une mise de fonds moins importante.

Vos assurances

Le Code civil, un an après (2)

Me CHRISTIAN N. DUMAIS
Vice-président, Dale-Parizeau inc.

Nous avons commencé à voir la semaine dernière comment le nouveau Code civil avait changé les assurances au Québec. Nous avons alors parlé de la protection des renseignements personnels donnés par ceux qui s'assurent et des nouvelles règles générales relatives à l'interprétation des contrats, notamment les contrats d'assurance, qui interdisent entre autres les clauses abusives, incompréhensibles ou illisibles. Voyons maintenant quelles règles spécifiques aux assurances ont fait ou risquent de faire le plus de bruit.

On a de la difficulté à accepter l'idée d'obliger les assureurs à transmettre à leurs assurés des documents séparés expliquant les divergences entre la police émise et la demande d'assurance que l'assuré remplit. Cette demande ne parle pas ou si peu de garantie ou de risque couvert. Elle parle encore moins d'exclusions. Faut-il que les assureurs transmettent un projet de police en même temps que le formulaire de proposition et ensuite, la police avec des explications sur son contenu? Ou encore, avec la proposition, une brochure donnant les grandes lignes de la protection et de ses limitations? A notre connaissance, on n'a rien fait en ce sens et il est revenu au courtier d'assurances de dire à son client comment la police souscrite répondait à ses besoins et dans quels cas elle n'aurait pas en jeu comme il a toujours eu l'obligation de le faire.

La même obligation est dictée à l'occasion d'un renouvellement: il faut signaler les distinctions entre la nouvelle police et l'ancienne dans un document distinct. Nous croyons que ça n'a pas changé grand chose dans l'industrie: les courtiers et agents d'assurance ont toujours le devoir implicite d'expliquer ce qu'il y a de changé entre les deux mais ils doivent maintenant le faire dans une correspondance distincte du certificat de renouvellement ou de la nouvelle police.

Les courtiers et les agents d'assurances ont encore écopé

avec le nouveau Code: on permettait sous l'ancien Code qu'un assuré contredise la proposition que l'intermédiaire d'assurance avait remplie pour lui; on permet en plus maintenant de contredire un écrit valablement fait si l'assuré a transcrit les suggestions de réponses que lui a faites l'intermédiaire. Il faut donc se méfier de ceux qui disent que telle ou telle affection n'a pas à être déclarée, que fumer veut dire fumer régulièrement ou qu'un accident signifie un accident responsable.

Le nouveau Code a écarté la jurisprudence de la Cour suprême en matière de faute intentionnelle: plutôt que permettre d'opposer la faute intentionnelle d'un assuré à tous les autres, on a permis de protéger les assurés innocents si le sinistre provient de la faute intentionnelle d'un autre assuré. C'est un principe louable qui donne cependant lieu à des problèmes d'application pratique: si l'un des deux copropriétaires indivis d'un immeuble, l'un des actionnaires d'une compagnie propriétaire d'un immeuble ou un enfant met intentionnellement le feu à un immeuble, doit-on reconstruire tout l'immeuble pour sauvegarder les droits des assurés innocents ou seulement une partie de l'immeuble qui correspond à leur intérêt dans cet immeuble?

On a dû changer les procédures de résiliation des contrats d'assurance depuis que le nouveau Code rend obligatoire un avis à chaque assuré nommé: pour éviter la pluralité de tels avis, les polices ont été modifiées pour qu'on y prévoit le nom d'un représentant des assurances à qui l'avis pourra être envoyé ou de qui l'avis pourra être reçu au nom de tous les autres assurés.

À l'occasion de réclamations, les assureurs ne pourront plus refuser de payer autant qu'autorise leur contrat sans avoir à prouver un préjudice s'ils entendent refuser d'honorer une réclamation parce que l'avis de sinistre n'a pas été donné rapidement si le contrat d'assurance contient une clause expresse à cet effet. À défaut de préjudice et de disposition expresse, le

je n'ai jamais réussi à compléter l'installation. A deux reprises, un bug a stoppé brutalement mes tentatives. J'ai contacté le service de support technique et un représentant m'a rappelé. Mon problème semblait le dépasser. Il m'a assuré que quelqu'un d'autre m'appellerait pour me guider. J'attends toujours!

Mon collègue Paul Durivage a eu plus de chance. Il constate que ce logiciel marque des points cette année au plan de l'intelligence fiscale. Il faut faire attention toutefois aux copies bêta vendues à l'occasion des salons et dans les boutiques au début de l'année. Il faut complètement recharger lorsque la version finale est reçue (par la poste après avoir pris bien soin de se faire connaître auprès de la compagnie).

Autres avantages et inconvénients: une présentation graphique soignée et même parfois souriante; un cheminement bien balisé, mais attention aux raccourcis, vous risquez de vous perdre. Ce logiciel requiert un processus 486 ou mieux et 8 meg de mémoire vive. Essentiel. Avec un simple 386, la lenteur est insoutenable.

Quant à l'Impôt personnel, maintenant disponible sur CD-ROM, les fenêtres de travail ont été enjolivées et offrent plus d'options, notamment la fonction d'optimisation pour les couples. La déclaration de revenu peut être préparée de trois façons. Il y a le mode entrevue, qui offre une balade en tapis roulant, certes plus «amusante», mais qui donne parfois le vertige. On peut aussi simplement afficher les formulaires à l'écran et les remplir à l'aide des feuillets de renseignements, ou y aller par sujet.

Si on se soumet à l'entrevue, ce qui prend du temps, les formulaires sont déjà presque tout remplis. Si l'on se sert des icônes appropriées et qu'il s'agit d'une déclaration très simple, sans annexe, terminer le tout est un jeu d'enfant.

D'autres produits sont aussi disponibles: outre les deux logiciels mis à l'essai, on trouve aussi ImpôtTax, la version québécoise de TaxMaster, Wintax et l'ImpôtRapide (disponible en deux langues: l'anglais et le français). Plusieurs produits sont offerts au Canada anglais, dont Kwitax, DataTax, Quick Returns, CanTax et Tax made easy.

Ni Québec, ni Ottawa ne permettent encore aux contribuables la transmission électronique des déclarations, soit par modem. Il faut recourir à une firme spécialisée et enregistrée auprès de Revenu Canada. Celle-ci exigera des frais.

On pourrait citer plusieurs autres effets qu'a eus le nouveau Code civil dans le champ des assurances... mais à quoi bon: on n'a pas encore ressenti tous les effets de la réforme. Ce sont les tribunaux qui nous informeront dans l'avenir sur l'ampleur de ces changements.

C'est à Kuala Lumpur que l'on construit le plus haut édifice du monde

PC-REUTER
KUALA LUMPUR, Malaysia

Il y a cent ans, l'endroit n'était qu'une petite ville minière vivante de l'exploitation de gisements d'étain. C'était aussi la toute nouvelle capitale de la Malaisie britannique.

Aujourd'hui, Kuala Lumpur est une des villes d'Asie qui connaît le plus rapide développement. Sous les yeux de ses deux millions d'habitants, le panorama change presque au jour le jour avec l'apparition de nouveaux gratte-ciel.

Les deux plus hauts édifices du monde y sont en voie de construction dans ce que de nombreux économistes reconnaissent comme le plus grand développement immobilier jamais entrepris dans le monde, le Centre-Ville de Kuala Lumpur.

Construites sur un terrain réservé à l'ère coloniale à un hippodrome, les deux tours Petronas, hautes de 88 étages, s'inscrivent dans un projet prévoyant l'érection de 22 gratte-ciel sur 98 acres de terrain, en plein centre de la capitale.

Tours de 1476 pieds

Lorsqu'elle sera complétée, cette ville au sein de la ville abritera d'innombrables places à bureaux, un centre de congrès, une salle de concert, des centres sportifs, des hôtels, des grands magasins, des maisons d'appartements et des cinémas.

Les tours Petronas, hautes de 1476 pieds, y compris les longues flèches qui orneront leur sommet, seront de 23 pieds plus hautes que la tour Sears, à Chicago, lorsqu'elles seront complétées en 1996.

Les tours Petronas ne figureront probablement pas plus d'un an dans le Livre Guinness des records car la tour Chongqing, en Chine, qui devrait être complétée en 1997, aura à son tour 23 pieds de plus que les tours Petronas.

Les tours, dont le coût atteindra quelque 784 millions \$, sont réunies par un pont à la hauteur des 41 et 41èmes étages. Elles sont assurées de demeurer les tours jumelles les plus hautes au monde pour un certain temps, car elles dépassent les tours jumelles du World Trade Center de New York par 108 pieds.

40 milliards d'investissements étrangers

La ville, qui s'étend dans la vallée du fleuve Klang et qui est encerclée de montagnes couvertes de forêts, s'étend de plus en plus vers l'extérieur et les nouveaux édifices en hauteur semblent surgir du sol où que l'on tourne les yeux.

Les investissements étrangers en Malaysia ont totalisé plus de 40 milliards de dollars au cours des seules cinq dernières années, provoquant un boom économique et transformant Kuala Lumpur de fond en comble. La Malaysia, dont l'économie dépendait auparavant des matières premières, se classe aujourd'hui au 19e rang parmi les nations commerçantes du monde, en raison pour la plus grande part de la vente de ses produits manufacturés.

Certains croient toutefois que l'industrialisation du pays ne pourra pas se faire de façon harmonieuse. Ils en veulent pour preuve la disparition du charme traditionnel de ce pays tropical



Sous les yeux de ses deux millions d'habitants, le panorama de Kuala Lumpur change presque chaque jour.

aux dépens des bouchons de circulation, de la pollution et autres maux associés aux grands centres urbains.

Gurmit Singh, fondateur de la Société de protection de l'environnement de Malaysia, affirme que l'ancienne ville aux allures calmes, avec ses marchés chinois et ses quartiers malais, souffre

aujourd'hui d'une grave crise de croissance. « L'environnement souffre surtout du nombre croissant de voitures », croit-il. « La vallée du fleuve Klang est une des plus polluées, en raison des matières polluantes provenant des voitures. » Proton, une voiture fabriquée dans le pays, est le produit d'une industrie automo-

bile qui n'existait même pas il y a une décennie. Grâce à la fabuleuse croissance économique et à une inflation maintenue autour de trois pour cent par année, chaque famille possède au moins une voiture, souvent deux.

Au moins 16 000 nouvelles voitures s'ajoutent au parc automobile de la Malaysia à chaque

mois. La demande est si forte que le prix d'une Proton vieille d'un an est plus élevé que le prix d'une Proton neuve, car l'acheteur doit attendre six mois après l'achat pour obtenir livraison de son véhicule.

En hauteur plutôt qu'en périphérie

Hamzah Bakar, directeur de la planification du centre-ville, défend la construction des gratte-ciel en affirmant que la ville doit s'agrandir en hauteur plutôt qu'en périphérie, pour protéger l'environnement.

« Si vous voulez protéger les espaces verts, vous devez construire en hauteur.

« La densité de la population augmente, mais vous devez croître en hauteur plutôt qu'horizontalement. Cela facilitera la création de nombreux parcs publics, sans quoi les bâtiments s'étendraient sur une plus grande surface, ce qui ne fera que multiplier les problèmes de circulation. »

Un système de trains roulant sur des voies élevées est actuellement en construction, ce qui ne fait qu'envenimer les problèmes de circulation dans le centre-ville. Un réseau de trains fonctionnant à l'électricité devrait réunir le centre de la capitale aux villes environnantes d'ici la fin de l'année.

Le gouvernement a également l'intention de déménager la majorité de ses ministères de Kuala Lumpur à Putra Jaya, à 42 milles au sud, tout près du nouvel aéroport international de 3,7 milliards \$ qu'on est à construire.

Gestion de projets d'ingénierie et d'aménagement

Un programme de 2^e cycle orienté vers la prise de décision qui fournit des connaissances scientifiques de pointe et des outils méthodologiques avancés.

Pour les directeurs, planificateurs et contrôleurs de projets ainsi que pour les professionnels des services d'appoint (planification des activités, gestion des ressources, financement, approvisionnement, etc.)

Admission

Trimestre d'automne 1995
Date limite : 1^{er} mai

Conditions d'admissibilité :

Posséder un diplôme de 1^{er} cycle en administration, en génie, en aménagement ou dans une discipline connexe et avoir préférentiellement travaillé dans le domaine.

30 crédits

Temps plein ou partiel

(Programme conjoint École des HEC — Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal — École Polytechnique)

(514) 340-6151



« Comparé à tous les autres condos de luxe, le Baron Royal offre les meilleurs prix au pied carré, et de loin ! »

« Avant d'acheter, on a comparé les prix avec les autres condos de luxe. Le Baron Royal les bat tous, haut la main. Et pas seulement pour les prix! Les matériaux sont de plus haute qualité et les pièces sont plus vastes. Il y a aussi le service qui est irréprochable. Et comme c'est la Fiducie Desjardins qui administre le projet, on se sent en sécurité. Bref, on est satisfaits sur toute la ligne. »



— Sylvie Bourdon et Mario Lallier, commerçants

Promotion

Crédit de 1 000 \$

Achetez avant le 31 mars 1995 et profitez d'un crédit de 1 000 \$ applicable aux frais de notaire ou à des frais d'aménagement intérieur.

Les prix comprennent la TPS et la TVQ :

Nombre de pièces	Surface	Prix d'origine à compter de	Prix ACTUEL à compter de
3 1/2	802 à 805 pi ²	129 500 \$	111 300 \$
4 ¹	1 66 à 1 712 pi ²	175 000 \$	136 500 \$
5 1/2	1 563 à 2 043 pi ²	210 000 \$	151 200 \$
Penthouse	2 050 à 2 177 pi ²	350 000 \$	304 500 \$

Les condominiums BARON ROYAL

Représentant exclusif :



7 640, rue Le Mans
Saint-Léonard H1S 1Z9

257-9466

Un condo de classe internationale... à un prix bien de chez nous.

TOUT PRIX



Marie-Claude Lavallée

PAYÉS POUR RESTER À LA MAISON

Quelques centaines de travailleurs du secteur de la Santé et des Affaires sociales du Québec bénéficient d'une sécurité d'emploi à toute épreuve et d'un salaire à vie, travail ou pas. Et si rien ne change, il pourrait y en avoir encore plus demain!

BEAU, BON, PAS CHER

On dit souvent qu'on ne peut plus rien acheter avec un dollar. Plusieurs commerces s'acharnent à prouver le contraire. Grâce à leurs méthodes d'approvisionnement, ils parviennent à offrir des produits d'une variété surprenante... pour un dollar.

LE RÈGNE ANIMAL

La nourriture et l'entretien des animaux domestiques coûtent cher. Alors pourquoi ne pas offrir les deux sous un même toit à des prix très compétitifs? L'idée fait son chemin mais elle ne fait pas que des heureux...

LES SUPERMARCHÉS DE LA CULTURE

Les nouvelles librairies sont immenses. Elles n'offrent plus seulement des livres mais une gamme complète et diversifiée de produits qui se rattachent à la culture. En fait, elles n'ont pas le choix, si elles veulent tenir tête aux géants qui leur feront bientôt une concurrence féroce.

Ce soir à 21 h

La Presse

SRC Télévision

Présentation officielle de la toute nouvelle ACURA "TL" 1996



Mardi 28 mars 1995 de 15 h à 21 h des rafraîchissements seront servis



Luciani Automobile Inc.
4040, rue Jean-Talon Ouest, Montréal Tél.: 340-1344

10 995\$* OU
PLAN CLÉ D'OR

160\$**
LOCATION 30 MOIS

* TAXES, TRANSPORT, PRÉPARATION EN SUS
TOUTS RABAIS CHRYSLER INCLUS

19 495\$* OU
PLAN CLÉ D'OR

338\$**

* TAXES, TRANSPORT, PRÉPARATION EN SUS
TOUTS RABAIS CHRYSLER INCLUS



LAURENTIEN
PLYMOUTH CHRYSLER
2525, boul. Marcel-Laurin, St-Laurent

335-0500

CÔTE VERTU



Ensemble 21 A comprenant :

- Concept d'habitacle avancé
- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Poutres de sécurité dans les portières
- Moteur 2 litres à 16 soupapes et 132 C.V.
- Automobile de l'année 1994, magazine automobile
- Espace pour 5 passagers
- Économie de carburant, 5,7 L (100 km) sur route, 8,1 L (100 km) en ville.



Ensemble 22 C comprenant :

- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Poutres de sécurité dans les portières
- Climatisé
- Transmission automatique à 4 rapports
- Moteur V-6, 3,3 litres et 160 C.V.
- Vitres et verrouillage à commande électrique
- Rétroviseur extérieur chauffant à commande électrique
- Radio A.M. - F.M., cassette stéréo
- Et beaucoup plus.



* Tarif mensuel établi d'après la description de véhicule ci-dessus. Terme de 36 mois, avec versement initial de 2 000 \$ et échange équivalent. Immobilisation, taxes et assurances en sus. Sans frais de l'opération de Chrysler Credit Canada Ltd. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sans esquisse. Location pour usage personnel. Rachet non requis. Le locataire est responsable de l'entretien de l'automobile jusqu'à 25 000 km au total de 6 l'an. Offre d'une durée limitée.

Econo-flashes

ABB : NOUVELLE USINE À HULL

■ ABB inaugurait hier à Hull une nouvelle usine pour la fabrication de chaudières industrielles. Ces nouvelles installations représentent un investissement de sept millions pour ABB et occupent une superficie totale de 60 000 pieds carrés. Elle emploiera une centaine d'employés lorsqu'elle fonctionnera à pleine capacité. « Cette usine est la seule d'ABB au Canada à se spécialiser dans ce type d'équipement. Nous desservons le marché canadien et les marchés étrangers, notamment le Sud-est asiatique et l'Amérique du Sud. Notre usine occupe un créneau précis, pour lequel la demande s'accroît, notamment à cause de la tendance des entreprises et des services publics à opter pour des installations plus modernes et plus propres. En outre l'importance croissante de la cogénération fait en sorte que le secteur des pâtes et papiers constitue un marché potentiel significatif », souligne le p-dg d'ABB au Canada, Paul Kefalas.

ASTRAL DANS ARTECH DIGITAL

■ Astral Communications a conclu une entente conditionnelle visant à faire l'acquisition d'une importante participation dans Artech Digital Entertainment, entreprise de pointe dans le développement de jeux électroniques et de divertissement multimédia. Paul Butler et Rick Banks, les fondateurs d'Artech détiennent la totalité des actions, continueront de diriger cette entreprise qui compte 40 employés et qui a produit plus de 60 titres. L'entente stipule qu'Astral acquiert sa participation de 35 p. cent pour une contrepartie maximale de 3,1 millions, dont un million est payable comptant à la clôture et le solde payable par l'émission d'un maximum de 140 000 actions de catégorie A sans droit de vote d'Astral, qui seront remises au vendeur sur une période de trois ans. Si elle se prévaut de son option, Astral achètera une participation additionnelle de 16 p. cent pour un maximum de 95 000 actions du même type. La clôture de la transaction est prévue au plus tard à la mi-mai.

L'INDICE DE LA BANQUE SCOTIA

■ L'indice du prix des marchandises de la Banque Scotia, qui mesure la tendance du prix des plus importantes exportations canadiennes, a chuté de 1,3 p. cent en février, après avoir connu des hausses pendant six mois successifs. Une chute marquée des prix des métaux et des minéraux et une baisse saisonnière des prix des produits agricoles ont neutralisé la hausse des prix de l'énergie et des produits forestiers. La chute des métaux de base reflète la liquidation partielle des fonds d'investissement suite aux signes de ralentissement aux États-Unis. Toutefois, la puissante reprise des prix de la pâte et du papier se poursuit et les prix des marchandises seront soulignés par la forte production des pays du G7, qui est en hausse de sept p. cent par rapport à l'an dernier. Autres points saillants : les commandes européennes de cuivre ont augmenté après la baisse temporaire des prix de février ; les producteurs canadiens de papier journal regagnent la concurrence des coûts vis à vis le Sud des États-Unis ; la restructuration des entreprises publiques de production d'électricité aux États-Unis ralentira l'expansion des installations alimentées au gaz.

COTE DE BELL MOBILITÉ HAUSSÉE

■ Bell Mobilité Cellulaire a vu ses titres réévalués à la hausse par Standard & Poor's, qui leur attribue la cote BBB plus. Cette nouvelle cote s'applique aux débiteurs non garanties de premier rang série C et se situe deux niveaux plus haut que la cote BBB moins attribuée par S & P, en avril 1993. En outre, S & P a également attribué la même cote BBB plus aux débiteurs non garanties de premier rang série D.

ALLIANCE BELL ET UQAM

■ Bell Canada s'allie à l'Université du Québec à Montréal pour la création d'un laboratoire de recherche en gestion de logiciels. L'objectif visé est de développer les modèles analytiques et les outils de travail qui permettront aux gestionnaires d'ajuster de façon optimale leurs dépenses informatiques à leurs objectifs d'affaires.

SEAGRAM ACQUIERT DOLE

■ Seagram et Dole Food ont finalement signé un accord définitif permettant à Seagram de faire l'acquisition des activités mondiales de Dole dans le secteur des jus et des boissons-jus. L'opération devrait être conclue d'ici la fin avril. Filiale en propriété exclusive de Seagram et l'une des plus grandes entreprises de jus et de boissons-jus dans le monde, Tropicana Products est la première entreprise de production et de commercialisation de jus d'orange prêts à servir aux États-Unis. Son chiffre d'affaires mondial est supérieur à 1,5 milliard. Les activités de Dole, dont Seagram fera l'acquisition, représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 320 millions et comprennent les jus de fruits commercialisés aux États-Unis sous diverses marques de commerce. Dans le cadre de l'opération, Seagram se portera acquéreur des installations industrielles de l'entreprise aux États-Unis et en Europe, de même que de participations dans des entreprises au Japon et en Chine. Les activités de Dole dans le secteur des jus d'ananas en boîtes ne sont pas comprises dans l'opération.

REXFOR : EMPLOIS SAISONNIERS

■ REXFOR reçoit 13,3 millions du gouvernement du Québec pour la poursuite d'un programme de création d'emplois en forêt s'adressant à des bénéficiaires d'aide sociale. Afin de créer quelque 150 emplois de plus, elle coupe de moitié les coûts relatifs à l'administration du programme pour gérer la même enveloppe budgétaire. Par ailleurs, le programme annuel de création d'emplois assurant l'embauche sur une base saisonnière de travailleurs forestiers n'est pas maintenu. Ce genre de travaux, aux seules fins de création d'emplois temporaires en période de basse conjoncture, doit être assumé par l'industrie en période normale d'activités. La restructuration de l'aide gouvernementale en forêt, annoncée le 24 mars par le ministre Gendron, favorise une reorientation de ce type d'activités. Enfin, le mandat de REXFOR relatif aux arrérages a été complété la saison dernière. Initialement prévu pour cinq ans, ce mandat d'une durée réelle de six ans a entraîné une injection de 188 millions dans l'économie et permis la remise en production des territoires non ou mal régénérés de la forêt publique.

NOUVEAU LOGO DE NORTHERN

■ Northern Telecom vient de dévoiler son nouveau logo qui deviendra l'unique signature de l'entreprise à l'échelle mondiale. La nouvelle appellation, Nortel, déjà utilisée par les filiales et les coentreprises en maints endroits du monde, constitue (on l'aura deviné) une version condensée de Northern Telecom, qui demeure la raison sociale sur le plan juridique.

ALLIANCE WYATT ET WATSONS

■ Les cabinets-conseils de Wyatt et de R. Watson & Sons, en vertu de leur alliance stratégique qui entre en vigueur le 3 avril, fonctionneront désormais sous la raison sociale Watson Wyatt Worldwide. L'entente englobe l'ensemble des bureaux et des services de consultation des deux entités. À l'échelle internationale, on partagera les ressources, technologies et processus.

C CORP VEND SES POSTES D'ESSENCE

■ C Corp. (Ontario) et Pioneer Petroleum Partnership font savoir qu'une entente de principe est intervenue en vue de l'acquisition des actifs, de l'exploitation et de la marque de commerce de 25 postes d'essence Top Valu par Pioneer Petroleum. L'entente est sujette à certaines conditions, incluant le parachèvement du processus de vérification diligente. Les dix autres postes d'essence, Top Valu qui ne font pas partie de la transaction, seront vendus, fermés ou feront l'objet d'ententes pour mettre fin aux contrats d'approvisionnement avec trois fournisseurs. Pioneer Petroleum exploite plus de 200 stations d'essence en Ontario. C Corp. (Ontario) est une division de C Corp. qui exploite plus de 300 dépanneurs et postes d'essences au Québec, en Ontario et en Alberta, sous les bannières Provi-Soir, Winks, Red Rooster, Pinto et Top Valu.

Forex rachètera de ses titres

■ Jugeant que leur cours actuel ne correspond pas à leur valeur réelle, le Groupe Forex, de Val d'Or, a fait savoir hier qu'il comptait racheter entre le 28 mars 93 et le 27 mars de l'an prochain jusqu'à 373 000 de ses actions ordinaires. Le capital-actions émis et en circulation de Forex se compose de plus de 7,4 millions d'actions ordinaires et de 730 880 actions privilégiées.

PIERRE BELLEMARE



PHOTO AP

Une nouvelle pièce de deux livres

Le chancelier de l'Échiquier Kenneth Clarke montre la nouvelle pièce de deux livres (4 dollars), lancée hier à Londres pour marquer le 50e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. La colombe de la paix apparaît sur la pièce avec les mots « In Peace Goodwill », tirés de la célèbre remarque de Winston Churchill : « Au combat : résolution ; dans la défaite : défiance ; dans la victoire : magnanimité ; dans la paix : bonne volonté ».

Automobile: les USA veulent accélérer le rythme des négociations avec le Japon

Agence France-Presse TOKYO

■ Les États-Unis veulent accélérer le rythme des négociations sur l'automobile avec le Japon, reprises hier après plus d'un mois d'impasse, a indiqué hier le sous-secrétaire américain au Commerce, chargé du commerce international, Jeffrey Garten. Nous envisageons plus de réunions d'experts et de discussions à haut niveau dans un futur proche, probablement à Washington, a indiqué M. Garten à la presse. Les États-Unis espéraient initialement avoir bouclé les dis-

cussions sur l'automobile fin du mois.

Ce dossier est le dernier grand thème qui reste à régler dans le cadre des négociations cadres débutées à l'été 1993.

C'est aussi le dossier le plus lourd, puisque le déficit bilatéral américain dans ce seul secteur atteint 36,7 milliards de dollars.

M. Garten a indiqué qu'il était encore trop tôt pour juger si des progrès avaient été faits au cours de la séance d'hier, mais, a-t-il ajouté, les deux parties font beaucoup d'efforts dans ce sens.

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Aaron oil	5000	0,25	0,35	0,25+0,05		First star	5000	0,10	0,10	0,10		Primerlink	18400	0,90	0,87	0,87	
Abacan res	82678	2,68	2,54	2,54-0,06		Focal res	2000	0,28	0,28	-0,02		Prior res	1000	0,21	0,20	0,20	
Absolut	90025	0,78	0,69	0,70		Folliard j	2000	1,50	1,50	-0,10		Probe expl	46500	0,20	0,25	0,30	
Acceptor	37700	0,50	0,40	0,50+0,05		Franc cap	5000	0,31	0,31	0,31		Princeton	25000	0,23	0,23	0,23+0,01	
Adv outlux	610	0,75	0,72	0,74-0,01		Gen instr	6800	0,04	0,04	0,04		Rader ind	4500	0,55	0,55	0,55+0,01	
Advnc mult	500	0,65	0,65	0,65+0,05		Genesis	3500	0,89	0,86	0,88-0,02		Rainbow pet	6000	0,33	0,33	0,33+0,04	
Aim med	14000	0,30	0,30	0,30		Gilennes	21600	1,10	1,06	1,08+0,03		Redbird	64500	0,14	0,12	0,13-0,02	
Air magna	6100	0,75	0,74	0,74-0,01		Global ind	4500	0,35	0,35	0,35-0,01		Reellex eng	2000	0,21	0,21	0,21-0,01	
Airway	590	1,90	1,90	1,90-0,10		Global med	2000	0,19	0,19	0,19+0,01		Rikon lec	2000	0,45	0,45	0,45-0,02	
Akademia	6400	0,51	0,49	0,51		Global wry	36000	0,10	0,10	0,10+0,05		Riv of d'ust	400	97,00	97,00	97,00	
Alliance	2000	0,20	0,18	0,18-0,02		Gold ent	2000	0,29	0,29	0,29-0,01		Rover res	2000	0,08	0,08	0,08+0,01	
Alltech	500	1,00	0,95	0,95-0,05		Gold star	10000	0,10	0,10	0,10-0,02		Roycefield	2482	2,00	2,00	2,00-0,05	
Allta west	5000	0,13	0,10	0,13+0,03		Goldbrook	36000	0,13	0,10	0,13+0,03		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Allstar inc	15000	0,19	0,19	0,19+0,01		Golden re	500	0,31	0,31	0,31		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Amber	6600	1,20	1,20	1,20+0,10		Golden tren	2400	1,20	1,20	1,20-0,05		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Amber int'l	19000	0,95	0,94	0,94-0,04		Gowest am	6000	0,24	0,24	0,24+0,04		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Amstus mt	500	0,30	0,30	0,30		Granger	1000	1,05	1,05	1,05-0,05		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Anadime	5500	0,17	0,15	0,16		Granham	10000	0,18	0,18	0,18-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Anadime de	100	1,03	1,03	1,03+0,02		Gwen res	3500	0,14	0,14	0,14+0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Anvil res	35000	0,99	0,99	0,99+0,09		Hager d'v	10500	0,75	0,75	0,75-0,09		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Asp serv	2500	0,06	0,06	0,06-0,01		Hamilton j	8000	0,17	0,17	0,17-0,03		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Aum auto	12500	0,65	0,65	0,65		Hartman	2000	0,40	0,40	0,40		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Aurifer	1000	0,35	0,35	0,35-0,10		Hillcrest	20000	4,70	4,70	4,75-0,75		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Auziler	1500					Hilstar	8000	0,31	0,31	0,31-0,04		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Ardent	24500	0,45	0,43	0,45+0,04		Horseshoe	3500	0,68	0,55	0,63-0,05		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Ardent	5000	0,33	0,34	0,33-0,02		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Arche min	12000	0,33	0,33	0,33+0,05		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Atlantic ind	7100	0,40	0,40	0,40-0,05		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Atloco oil	1800	0,18	0,18	0,18		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Atloco res	2000	0,18	0,18	0,18		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Banco i	6000	0,40	0,40	0,40+0,10		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Banc i	23000	0,55	0,50	0,50-0,05		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Bashaw	7500	1,60	1,60	1,60-0,15		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Battary one	31800	0,44	0,39	0,44+0,05		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Beacal ex	122725	0,68	0,68	0,68		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Beaumont	22014	1,40	1,07	1,40+0,30		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Bectel tech	378	1,20	1,20	1,20		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Beffast pet	1500	0,22	0,22	0,22		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Bellator	5000	0,53	0,50	0,50		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Bellinger	18000	0,27	0,26	0,26-0,02		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Bellon	4000	0,30	0,30	0,30		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Big valley	8000	0,33	0,33	0,33		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Big valley	8000	0,33	0,33	0,33		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Big valley	8000	0,33	0,33	0,33		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Big valley	8000	0,33	0,33	0,33		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Big valley	8000	0,33	0,33	0,33		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Big valley	8000	0,33	0,33	0,33		Horseshoe	4500	0,14	0,12	0,13-0,01		S&W ent	1900	1,35	1,35	1,35	
Big valley	8000	0,33	0,33	0,													

FONDS MUTUELS

Main table of mutual funds with columns for fund name, category, and performance metrics.

OPCIONES TRANS-CANADA (transigees)

Table of Trans-Canada options with columns for stock name, price, and other details.

WANCOUVER

Table of Vancouver options with columns for stock name, price, and other details.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

Table of Toronto counter titles with columns for stock name, price, and other details.

LE PETROLE

Table of oil prices with columns for oil type and price.

dividendes

Table of dividends with columns for company name and dividend amount.

Table of mutual funds (continued) with columns for fund name, category, and performance metrics.

LE PETROLE

Table of oil prices with columns for oil type and price.

dividendes

Table of dividends with columns for company name and dividend amount.



(514) 953-2421

LES OBLIGATIONS

Table of bonds with columns for issuer, maturity, and yield.

LES OBLIGATIONS (continued)

Table of bonds (continued) with columns for issuer, maturity, and yield.

LES OBLIGATIONS (continued)

Table of bonds (continued) with columns for issuer, maturity, and yield.

TRANSPORT ET VEHICULES AUTOMOBILES AUTOBAINES

TOYOTA Corolla LSX, 4 portes, 92, air, allègement arrière, 61 000 km. Balance parfaite. Comme neuve. Castel Nissan 645-4546

TOYOTA Corolla SR 5, 89, air, 40 100 km, comme neuve. Femme proprio. 7450 S. 254-0648

TOYOTA Corolla 1989, 5 vit., bon état, 5850 S. 454-5356

TOYOTA Corolla 84, 4 portes, 5 vit., pièces d'origine, 89 000 km. Balance parfaite. Comme neuve. Castel Nissan 645-4546

TOYOTA Corolla 85, 160 000 km, 4 portes, 1400 \$ neq. 961-0569

TOYOTA Corolla 86, 4 portes, out., 1 950 S. B. Auto 899-8796

TOYOTA Corolla 87, 5 vit., très bon état, 3900 S. 444-6056

TOYOTA Corolla 90 familial out. 62 000 km seulement

TOYOTA Corolla 90 SE, 5 vit., 5 950 S. Auto Rimek, 975-7787

TOYOTA Corolla 92 LSX, 5 vit., 97 Kkm, A-1, 9250 S. 959-1734

TOYOTA Corolla 92, 5 vit., 97 Kkm, A-1, 9250 S. 959-1734

TOYOTA Corolla 92, 5 vit., 97 Kkm, A-1, 9250 S. 959-1734

TOYOTA Corolla 92, 5 vit., 97 Kkm, A-1, 9250 S. 959-1734

TOYOTA Corolla 92, 5 vit., 97 Kkm, A-1, 9250 S. 959-1734

LOISIRS ET VEHICULES RECREATIFS

605 ARTICLES/EQUIPEMENTS DE SPORT

608 BICYCLETTES, SKI, GOLF

655 MOTOCYCLETTES

658 BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOLIERS

659 PLANCHES A VOILE

667 VEHICULES RECREATIFS

605 ARTICLES/EQUIPEMENTS DE SPORT

608 BICYCLETTES, SKI, GOLF

655 MOTOCYCLETTES

658 BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOLIERS

659 PLANCHES A VOILE

667 VEHICULES RECREATIFS

605 ARTICLES/EQUIPEMENTS DE SPORT

608 BICYCLETTES, SKI, GOLF

655 MOTOCYCLETTES

658 BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOLIERS

659 PLANCHES A VOILE

667 VEHICULES RECREATIFS

605 ARTICLES/EQUIPEMENTS DE SPORT

608 BICYCLETTES, SKI, GOLF

655 MOTOCYCLETTES

658 BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOLIERS

659 PLANCHES A VOILE

Propositions d'affaires

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

714 FRANCHISES

715 SERVICES FINANCIERS

712 ASSOCIES DEMANDES

714 FRANCHISES

718 ARGENT DEMANDE

725 TENUE DE LIVRES, IMPOT

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

805 AVIS DIVERS

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

805 AVIS DIVERS

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

805 AVIS DIVERS

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

805 AVIS DIVERS

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

805 AVIS DIVERS

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

805 AVIS DIVERS

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

805 AVIS DIVERS

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

805 AVIS DIVERS

L'ex-député Roger Paré succombe aux blessures reçues dans un accident

Ce n'est pas le cancer qui l'a emporté

Presses Canadienne

■ L'ancien député péquiste de Shefford à l'Assemblée nationale de 1981 à 1994, Roger Paré, est décédé hier à l'hôpital Cité de la Santé de Laval, à l'âge de 48 ans.

Bien que Roger Paré souffrait depuis longtemps d'un cancer du poumon, ce sont plutôt les blessures qu'il a subies le 9 mars dans un accident de voiture qui ont abrégé sa vie.

Ce jour-là, il circulait en pleine tempête sur l'autoroute 20 en direction de Québec lorsque, à la hauteur de Drummondville, sa voiture a embouti un chasseur-neige.

Roger Paré avait eu le sternum brisé et avait été sévèrement coupé à la tête. Soigné à l'hôpital de Drummondville, il avait obtenu son congé environ une semaine plus tard.

Mais le 21 mars, il était hospitalisé de nouveau à la Cité de la Santé de Laval, souffrant de violents maux de tête. Les médecins lui découvrirent deux lésions au cerveau, qui pourraient être des séquelles de l'accident.

« En une semaine, il a complètement changé. Jeudi, il ne pouvait plus se lever et dimanche, il ne parlait plus du tout. Il était à demi conscient », a expliqué le frère du défunt, Réal Paré.

Il a mentionné qu'avant l'accident, son frère Roger se portait relativement bien malgré la maladie qui le minait. « Son 48^e anniversaire, le 19 février, l'a célébré en Floride et il nous était revenu avec un beau teint basané, il avait l'air bien en forme. Nous étions certains qu'il était avec nous pour un bout de temps encore. Son accident de voiture nous a beaucoup surpris, on ne pensait pas qu'il pouvait être sur la route par un temps pareil. Il s'en allait à un rendez-vous », a précisé Réal Paré.

La nouvelle du décès de Roger Paré a semé la consternation parmi ses amis du Parti québécois de Shefford. « Je viens de perdre un grand chum. C'était bien plus qu'un député pour moi, c'était un ami intime », a commenté en pleurant Jeannette Rainville, une militante de longue date.

Roger Paré laisse dans le deuil sa mère, Simone, ses six frères et leurs épouses, Guy (Ginette Chénard), Réal (Claudette Labelle), Robert (Collette Larivière), Jean-Luc (Paulette Dubois), Sylvain (Jany Dextrase) et Richard (Chantal Coupland) ainsi que dix neveux et nièces.

Devenu membre du Parti québécois en 1971, il participe bénévolement à une première campagne électorale en 1976 puis, en 1978, prend la direction de l'organisation du parti dans Shefford. Au référendum de 1980, il est le chef du comité du « OUI » puis en 1981, il se porte candidat à l'investiture du parti dans Shefford et est élu député. Il sera réélu en 1985 puis en 1989, pour entreprendre ce qui devait s'avérer son dernier mandat.

Le 18 novembre 1993, Roger Paré a pris tout le monde par surprise en annonçant que la maladie le forçait à mettre un terme à sa carrière politique.

Pour sa part, le maire de Melocheville, Daniel Charlebois, estime que le ministre « fait carrément fausse route », puisqu'en appliquant une telle réglementation, il ne fera que contribuer davantage à la paralysie du transport régional, déjà lourdement hypothéqué.

À son avis, cette décision engendrera des coûts additionnels d'approvisionnement et de livraison par suite d'un détour de 20 à 30 km, d'où une compétitivité plus féroce pour les entreprises en proie à une conjoncture économique déjà fort difficile. « Qu'on arrête de parler de l'autoroute et qu'on la fasse », a-t-il lancé. Il a noté que depuis la construction de ce tunnel, il y plus de 40 ans, on n'a eu à déplorer aucun accident relié au transport de matières dangereuses.

L'Association du camionnage, de son côté, s'oppose unanimement à cette réglementation, insistant sur le fait que 87 p. cent des marchandises dangereuses transportées par camion sont constituées de matières corrosives et non explosives.

Qui plus est, par cette décision, le ministre ne fait, à son avis, que retarder l'heure.

Séquestration et vol vaudront 13 ans de prison à deux individus

Presses Canadienne

■ Deux hommes ont été condamnés hier à 13 ans de prison pour le vol d'une somme de 150 000 \$ et la séquestration d'une gerante de caisse et de ses deux enfants, en septembre 1993.

Le juge Gaston Desjardins n'a pas fléchi devant l'avocat de la défense qui demandait une réduction de peine pour Alain Bonneau, 42 ans, et Jocelyn Garneau, 32 ans, soutenant que les victimes n'avaient pas été malmenées et que leurs kidnappers étaient même restés « polis ».

« Le haut degré de préméditation (les voleurs savaient qu'un sociétaire avait fait venir une somme importante à la caisse), le montant du vol non récupéré, la séquestration longue et pas nécessaire pour arriver à vos fins, les conséquences pour les victimes et l'absence de regrets et de remords de votre part, sont tous des facteurs aggravants à votre décharge », a conclu le juge.

« Rien ne vous est favorable dans cette affaire, si ce n'est que vous avez été polis. C'est bien peu, pour tous les problèmes que vous avez causés à ces gens. »

OFFRE SPECIALE MOTOBAINES

2 lignes, 7 jours seulement 14,89 \$ * plus taxes (7,45 \$ / ligne additionnelle) ANNONCES CLASSÉES La Presse 285-7111

Interurbains sans frais: 1-800-361-5013

Télécopieur: (514) 848-6287

* N.B.: Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de parution.

On peut d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première publication. Mais telle annulation n'affecte en rien la facturation qui s'établit obligatoirement sur 7 jours de publication.

AVIS

AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE FERMETURE DE CLOTURE D'INVENTAIRE

TOYOTA DUVAL

VENTE VENTE VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE A DES PRIX D'ENCAN

TOYOTA DUVAL 655-2350

TOYOTA GTS 90 équipée, toit moto, radio am-fm cassette, air, Toyo. Garage Gagnon 589-3743

TOYOTA MR2 1986, rouge, 87 500 km, peinture 9 mois, 445-8866

TOYOTA Paseo 92, 29 000 km, toit moto, pas de tax, 254-8523

TOYOTA Paseo 92, 61 000 km, out., garantie, 9 500 S. 525-9498

TOYOTA Previa LE 92, tout équipé, comme neuve

Blainville Toyota 435-3688

Blainville Toyota 435-3688

TOYOTA RECHERCHES

87 Tercel, 5 portes, out., 130 000 km

91 Tercel DX 4 portes, 85 000 km

91 Tercel DX 2 portes 95 000 km

91 Tercel DX 4 portes 75 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

Quand je serai grand, je serai guéri.

Fondation Charles-Bruneau 256-0404

430-1460

430-1460

430-1460

430-1460

430-1460

430-1460

430-1460

430-1460

430-1460

430-1460

430-1460

430-1460

TOYOTA DUVAL

VENTE VENTE VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE A DES PRIX D'ENCAN

TOYOTA DUVAL 655-2350

TOYOTA GTS 90 équipée, toit moto, radio am-fm cassette, air, Toyo. Garage Gagnon 589-3743

TOYOTA MR2 1986, rouge, 87 500 km, peinture 9 mois, 445-8866

TOYOTA Paseo 92, 29 000 km, toit moto, pas de tax, 254-8523

TOYOTA Paseo 92, 61 000 km, out., garantie, 9 500 S. 525-9498

TOYOTA Previa LE 92, tout équipé, comme neuve

Blainville Toyota 435-3688

Blainville Toyota 435-3688

TOYOTA RECHERCHES

87 Tercel, 5 portes, out., 130 000 km

91 Tercel DX 4 portes, 85 000 km

91 Tercel DX 2 portes 95 000 km

91 Tercel DX 4 portes 75 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

TOYOTA DUVAL

VENTE VENTE VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE A DES PRIX D'ENCAN

TOYOTA DUVAL 655-2350

TOYOTA GTS 90 équipée, toit moto, radio am-fm cassette, air, Toyo. Garage Gagnon 589-3743

TOYOTA MR2 1986, rouge, 87 500 km, peinture 9 mois, 445-8866

TOYOTA Paseo 92, 29 000 km, toit moto, pas de tax, 254-8523

TOYOTA Paseo 92, 61 000 km, out., garantie, 9 500 S. 525-9498

TOYOTA Previa LE 92, tout équipé, comme neuve

Blainville Toyota 435-3688

Blainville Toyota 435-3688

TOYOTA RECHERCHES

87 Tercel, 5 portes, out., 130 000 km

91 Tercel DX 4 portes, 85 000 km

91 Tercel DX 2 portes 95 000 km

91 Tercel DX 4 portes 75 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

TOYOTA DUVAL

VENTE VENTE VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE A DES PRIX D'ENCAN

TOYOTA DUVAL 655-2350

TOYOTA GTS 90 équipée, toit moto, radio am-fm cassette, air, Toyo. Garage Gagnon 589-3743

TOYOTA MR2 1986, rouge, 87 500 km, peinture 9 mois, 445-8866

TOYOTA Paseo 92, 29 000 km, toit moto, pas de tax, 254-8523

TOYOTA Paseo 92, 61 000 km, out., garantie, 9 500 S. 525-9498

TOYOTA Previa LE 92, tout équipé, comme neuve

Blainville Toyota 435-3688

Blainville Toyota 435-3688

TOYOTA RECHERCHES

87 Tercel, 5 portes, out., 130 000 km

91 Tercel DX 4 portes, 85 000 km

91 Tercel DX 2 portes 95 000 km

91 Tercel DX 4 portes 75 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

TOYOTA DUVAL

VENTE VENTE VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE A DES PRIX D'ENCAN

TOYOTA DUVAL 655-2350

TOYOTA GTS 90 équipée, toit moto, radio am-fm cassette, air, Toyo. Garage Gagnon 589-3743

TOYOTA MR2 1986, rouge, 87 500 km, peinture 9 mois, 445-8866

TOYOTA Paseo 92, 29 000 km, toit moto, pas de tax, 254-8523

TOYOTA Paseo 92, 61 000 km, out., garantie, 9 500 S. 525-9498

TOYOTA Previa LE 92, tout équipé, comme neuve

Blainville Toyota 435-3688

Blainville Toyota 435-3688

TOYOTA RECHERCHES

87 Tercel, 5 portes, out., 130 000 km

91 Tercel DX 4 portes, 85 000 km

91 Tercel DX 2 portes 95 000 km

91 Tercel DX 4 portes 75 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

91 Tercel LE 4 portes 65 000 km

Méningite : 232 morts au Burkina

Agence France-Presse
OUAGADOUGOU

■ Deux cent trente-deux personnes sont mortes des suites de méningite depuis le début de l'année au Burkina où 941 cas ont été recensés, selon un nouveau bilan officiel rendu public hier à Ouagadougou.

Le précédent, en date du 22 mars, faisait état de 189 décès pour 725 cas.

Le Dr Laurent Ouedraogo, directeur de la médecine préventive, a estimé dans une interview au quotidien *Sidwaya* que, désormais, la situation était à la limite d'un état épidémique.

Il a toutefois rappelé que les poussées de la maladie étaient habituelles en cette saison de l'année même si elles paraissent en régression depuis cinq ans. En 1990, elle avait fait 428 victimes mais, l'an dernier, seulement une centaine.

Tous les ans, la période de l'harmattan (novembre à février), du nom d'un vent sec soufflant du nord, instaure un terrain favorable au développement de la méningite dans les zones sahélo-sahariennes d'Afrique.

Cette année, le pays le plus gravement touché a été le Niger où, au 23 mars, près de 1 300 cas mortels avaient été recensés.

Le Mali a fait état de 75 décès, le Togo de 73 et la Côte d'Ivoire de 29.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans les villes de Buckingham et de Masson-Angers
Comité de Papineau
Appel d'offres no : 0412-30-02-41-31

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Travaux d'interception et de réhabilitation du réseau d'égouts comprenant la fourniture et la pose de conduites gravitaires pluviales et domestiques, l'inversion de conduites de branchements, la construction d'un poste de pompage, des travaux de pavage et divers travaux connexes.

Partie "B-1" - Travaux municipaux
Construction d'une conduite d'aqueduc (300 mm) avec branchements domestiques ainsi qu'une portion des coûts supplémentaires attribuables à la construction des intercepteurs.

Partie "B-2" - Travaux municipaux
Pourcentage des coûts supplémentaires attribuables à la construction d'une conduite gravitaire de 900 mm au lieu de 750 mm.

DOCUMENTS DISPONIBLES : SQAÉ, Service gestion des contrats, 25H, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E7. Tél. : (514) 449-4224.

PRIX : 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville de Buckingham ; Ass. de la construction de Montréal et de Québec ; ACRGTQ ; Ass. de la construction de l'Outaouais ; SQAÉ à Boucherville.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :
Hôtel de ville de Buckingham ; a/s M. Pierre Dion, directeur général, 515, rue Charles, Buckingham (Québec) J8L 2K4. Le jeudi 20 avril 1995 à 15 h 00.

GARANTIES DE SOUMISSIONS :
Partie "A" cautionnement ... (104 000 \$) ou chèque visé ou autre .. (52 000 \$)
Partie "B-1" cautionnement(17 000 \$) ou chèque visé ou autre(8 500 \$)
Partie "B-2" cautionnement(1 500 \$) ou chèque visé ou autre (750 \$)
N.B. : «autre» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS : Monsieur Carol Lachance - Tél. : (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAÉ sont admises à soumissionner.

La SQAÉ et les villes de Buckingham et de Masson-Angers ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, contrats et transactions immobilières

Commission Scolaire Harricana

APPEL D'OFFRES

Projet : Construction de bâtiments pour foresterie et sylviculture à Amos (94-2668)

Propriétaire : Commission Scolaire Harricana 341, rue Principale nord Amos (Québec) J9T 2L8
Tél. : (819) 732-6561
Fax : (819) 732-1623

Consultant : Les Architectes Bart, Carrier, Gauthier
80, Mgr Tessier Est, bur. 201
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B9
Tél. : (819) 762-2328
Fax : (819) 797-0474

Pellemon Inc.
3, rue Principale nord
Amos (Québec) J9T 2K5
Tél. : (819) 732-0457
Fax : (819) 732-0458

La Commission Scolaire Harricana demande des soumissions pour la construction de bâtiments de foresterie et sylviculture à Amos et au site du Lac Castagnier situé à 70 km d'Amos.

Les plans, devis et documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus auprès de l'architecte contre un dépôt de 100 \$ non remboursable fait au nom des Architectes Bart, Carrier, Gauthier, à compter du 28 mars 1995.

Les soumissions présentées (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées à la Commission Scolaire Harricana, 341, rue Principale nord, Amos, Québec, seront reçues le 25 avril 1995 à 14 h, heure en vigueur localement, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 80 000 \$ à l'ordre du Propriétaire La Commission Scolaire Harricana, ou d'un cautionnement de soumission, établi au montant de 160 000 \$, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une autre province ou territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires édicté par le décret 1015-90 du 11 juillet 1990, incluant les modifications les plus récentes.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Jean-Marc Mathieu
Directeur général

Un « vaccin » contre la récurrence du cancer de la prostate à l'essai

Associated Press

LA NOUVELLE ORLEANS

■ Un « vaccin », le premier du genre, contre la récurrence du cancer de la prostate va être expérimenté dans les prochaines semaines aux États-Unis où la maladie tue 40 000 Américains chaque année.

Ce cancer est le plus meurtrier dans les pays développés après le cancer du poumon et il n'existe aucune thérapie efficace lorsque des métastases ont commencé à émirger.

De nombreux médecins considèrent que le meilleur traitement consiste en l'ablation pure et simple de la prostate dès que les analyses ont révélé l'apparition du cancer. Toutefois, ce traitement chirurgical est controversé fait que, outre les inconvénients inhérents à l'intervention, il est impossible de déterminer avant l'opération si des cellules cancéreuses ont gagné ou non des tissus sains.

Le nouveau « vaccin » est destiné aux opérés et doit permettre à leur système immunitaire de traquer et de détruire ces cellules cancéreuses dans tout l'organisme. Il est appelé « vaccin » parce qu'il pousse les défenses naturelles du corps à le défendre contre la maladie. Mais, contrairement aux vaccins traditionnels qui sont destinés à protéger contre l'apparition d'une affection, celui-ci permet de se défendre lorsqu'elle est déjà déclarée.

« Nous essayons d'empêcher que le cancer ne revienne », a expliqué dimanche le Dr Jonathan Simons, de l'école de médecine John Hopkins de Baltimore, au cours d'une conférence organisée par l'Association américaine contre le cancer.

L'étude réalisée par l'équipe du Dr Simons portera initialement sur huit patients qui recevront le « vaccin ». Le traitement sera ultérieurement étendu à 30 ou 40 autres.

Pour réaliser le « vaccin », les médecins utiliseront du tissu prélevé sur leur propre prostate, enlevée chirurgicalement. Dans ces cellules sera insérée une copie de gène provoquant l'apparition d'une protéine (facteur stimulant de la colonie granulocyte-macrophage) qui n'est pas fabriqué spontanément par la prostate. Ces cellules cancéreuses modifiées, tuées par radiothérapie, sont ensuite réinjectées dans l'organisme où elles vont stimuler les défenses immunitaires et leur faire reconnaître leur cible. Ce sont ensuite les globules blancs qui vont rechercher dans tout l'organisme les cellules cancéreuses, les identifier et les tuer.

On ignore évidemment encore si cette thérapie génique est applicable à l'homme, mais elle a donné des résultats encourageants sur le rat et ses promoteurs ont bon espoir qu'elle ouvre une voie nouvelle dans le traitement de cette maladie.

La Conférence mondiale sur le climat s'ouvre sur des objectifs modestes

La Conférence doit notamment examiner le choix du futur siège du secrétariat permanent de la Convention de Rio

Agence France-Presse
BERLIN

■ Le secrétaire de la Conférence mondiale sur le climat qui s'ouvre aujourd'hui à Berlin, Michael Zammit Cutajar, a estimé peu probable hier qu'un accord soit trouvé sur une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

« J'espère que nous aurons un mandat à Berlin (pour poursuivre des négociations), je ne pense pas que nous adopterons un protocole », a déclaré M. Zammit Cutajar lors d'une conférence de presse à Berlin.

L'Allemagne, pays hôte, a déjà indiqué à plusieurs reprises qu'elle n'attendait pas plus de cette conférence, qui doit durer du 28 mars au 7 avril, au niveau des fonctionnaires d'abord puis des ministres.

Ce mandat doit permettre de négocier des objectifs et des me-

sures de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), qui pourraient être décidés lors de la Conférence de Tokyo en 1997.

Le Sommet de la Terre de Rio en 1992 n'a défini pour objectif qu'une stabilisation en l'an 2000 des émissions de CO₂ à leur niveau de 1990, ce qui n'a pas enrayer le phénomène de réchauffement de la terre.

La Conférence, qui réunit 129 pays, doit d'abord définir les modalités de vote au cours de ses travaux, ce qui fait déjà l'objet de dissensions. Elle doit aussi élire son président, qui sera très probablement le ministre allemand de l'Environnement Mme Angela Merkel, comme cela a été proposé lors de travaux préparatoires.

La Conférence doit également examiner le choix du futur siège du secrétariat permanent de la

Convention de Rio. Trois villes sont candidates : Bonn, Toronto et Montevideo. Le secrétariat intérimaire se trouve actuellement à Genève.

Au total, 129 délégations seront présentes. S'y ajoutent les Organisations non-gouvernementales (ONG) liées à l'environnement, qui pourront participer aux débats sans droit de vote. Quelque 1 000 délégués, 1 000 représentants d'ONG et 2 000 journalistes sont attendus.

Plus il y a de pression sur la conférence, mieux c'est, a simplement déclaré M. Zammit Cutajar pour commenter la présence des ONG, ainsi que le sommet parallèle qu'elles ont organisé hier sur le thème Rio ne suffit pas.

Une tentative d'extorsion au détriment du Vatican échoue

Agence France-Presse
FOGGIA, Italie

■ Un homme qui tentait d'extorquer 40 milliards de lires (24,3 millions de dollars) au Vatican, pour la libération de la fille d'un fonctionnaire du Saint-Siège, disparue il y a douze ans, a été arrêté hier matin à Foggia (sud de l'Italie), a-t-on appris de source policière.

Deux autres personnes, un prêtre et un avocat, avaient déjà été arrêtés mercredi dernier dans le cadre de cette tentative d'extorsion de fonds au détriment du Vatican.

La disparition de l'adolescente, Emmanuela Orlandi, a suscité depuis 1983 les suppositions les plus invraisemblables de la presse : responsabilité de la mafia, des services secrets, d'organisations menaçant la vie du pape. Mais la jeune fille, disparue à l'âge de 15 ans, n'a jamais donné signe de vie, et l'espoir de la retrouver vivante paraît très faible.

Francesco Pio Sbrocchi, un repris de justice mythomane se prétendant proche de la Camorra (mafia napolitaine), s'était adressé récemment à Mgr Luigi Di Liegro, président de l'organisation catholique humanitaire Caritas à Rome. Si le Vatican ne verse pas la somme demandée, les prétendus ravisseurs lui rendront Emmanuela Orlandi morte, avait-il avverti.

Les deux autres hommes arrêtés sont un avocat, Matteo Starace, et un prêtre, Don Tonino Intiso, directeur de la Caritas de Foggia, qui prétendait jouer le rôle de médiateur entre le Saint-Siège et les prétendus ravisseurs. Selon Intiso, ces ravisseurs auraient appartenu à une organisation criminelle du sud de l'Italie.

Le Vatican a toujours affirmé qu'il ne menait aucune tractation avec des groupes qui prétendraient détenir la jeune fille.

Un juge de Rome, Mme Adele Rando, et un policier du Latium, Nicola Cavaliere, qui ont mené l'enquête depuis un an, ont estimé qu'il s'agissait d'une tentative maladroite mais très organisée d'extorsion au détriment du Vatican.

Sbrocchi s'était placé habilement sous la protection de Caritas. Il a été arrêté dans un appartement que louait l'organisation catholique. Il a déjà été inculpé par le passé d'escroquerie, falsification, chantage, délits contre le patrimoine.

Les rôles de l'avocat et du prêtre devraient être précisés à l'occasion des futurs interrogatoires de Sbrocchi qui aurait reconnu sa responsabilité. Etaient-ils complices conscients ou inconscients du chantage ? Don Intiso a affirmé s'être laissé avoir, et l'évêque de Foggia, Mgr Giuseppe Casale, a affirmé qu'il était tombé dans un piège par imprudence.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LA 1 ET LA 2
APPEL D'OFFRES N° IL2-031-1-03
TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE DÉBOISEMENT

Date et heure limites de réception des soumissions : Le jeudi 27 avril 1995 à 15 h 30, heure de Montréal

Garantie de soumission : 70 000 \$ Prix du document : 100 \$ toutes taxes incluses.

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant :

**Société d'énergie de la Baie James
SERVICE ACHATS-CONTRATS
25e étage
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1Z9**

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Guy Laperle au numéro de téléphone (514) 879-6700.

Joelyne Fortin
Chef de service Achats-Contrats

VILLE DE HUNTINGDON

APPEL D'OFFRES

La ville de Huntingdon demande des soumissions pour l'achat d'un balai de rue, aspirateur ou balai de rue non combiné.

Spécifications
Neuf ou usagé, maximum 10 ans.
Camion benne vide-puisard combiné avec balai de rue
OU
Balai de rue non combiné.

Des soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au nom de Diane Tailleux, Secrétaire-trésorière, seront reçues au bureau de l'Hôtel de Ville, 16, rue Prince, Huntingdon, C.P. 898, J0S 1H0 jusqu'à 15 h, heure locale, le vendredi 31 mars 1995, pour être ouvertes le même jour à 15 h 5.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec la soumissionnaire au 264-5389.

La Ville de Huntingdon se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions reçues et cela sans encourir aucuns frais ou quelque responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Huntingdon ce 24e jour du mois de mars 1995.

Diane Tailleux
Secrétaire-trésorière

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES
Contrat no 862

Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise de la rue Sainte-Catherine, de la rue Guy à la rue Metcalfe.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant les licences appropriées en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

De plus, seules sont acceptées les soumissions des entrepreneurs qui se sont procurés les documents d'appel d'offres disponibles à compter du 28 mars 1995, au bureau de la Commission des services électriques situé au 75, rue de Port-Royal Est, bureau 610, à Montréal, contre un chèque visé, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$) et qui sont en possession d'une copie du devis normalisé approuvé par le Conseil d'administration le 14 décembre 1994, disponible au même bureau au prix de 125 \$ et aux mêmes conditions.

Une séance d'information aura lieu le 31 mars 1995 à 10 h au bureau de la Commission, situé à l'adresse mentionnée précédemment.

La soumission doit être déposée à nos bureaux avant 10 h le 11e jour d'avril 1995. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission pour un montant de cent soixante-dix mille dollars (170 000 \$).

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Secrétariat administratif
Commission des services électriques de la Ville de Montréal

CHF CENTRE HOSPITALIER FLEURY

APPEL D'OFFRES

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE PRINCIPALE
PROJET 9-C-40258 / CST-226 (CHF)
PROJET NO 2

Le Centre hospitalier Fleury, propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement et le réaménagement de l'entrée principale de son établissement de Montréal.

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de Birtz Bastien Architectes, 7448, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2R 2E4, tél. : 273-4373, à partir du mardi 28 mars 1995 à 12 h, contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire. Prière d'appeler avant d'aller chercher les documents.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de douze mille cinq cents dollars (12 500 \$), fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de douze mille cinq cents dollars (12 500 \$).

Les soumissions seront reçues au Centre hospitalier Fleury, au plus tard le 20 avril 1995 à 11 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement, à la salle des conseils, au même endroit, le même jour et à la même heure. Ces soumissions seront fournies en deux (2) copies et adressées comme suit :

Centre hospitalier Fleury
2180, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2B 1K3
Att.: Monsieur Denis Poirier, MBA,
directeur des services techniques

**SOUMISSION PROJET NO 2
RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE PRINCIPALE**

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Lucien Hervieux, Directeur général

Note: Consulter les «Règlements adoptés en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux» (SS.r1.1)

CANAC INTERNATIONAL INC.

Appel d'offres pour la modernisation de la ligne de trains de banlieue Montréal / Deux-Montagnes (CAN-DM-93-0703)

— Nature des travaux : Fourniture de câbles de puissance enfouis pour système à 25 KV.

— Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à 14 h, heure normale de l'Est, le jeudi 13 avril 1995.

— Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande aux bureaux de :

CANAC
1100, University
bureau 450
Montréal

mooyonnant un dépôt d'un chèque visé NON REMBOURSABLE de 150 \$ payable à l'ordre de CANAC INTERNATIONAL INC.

Pour tous renseignements complémentaires téléphoner à C. Coullombe au (514) 399-4600.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre si basse soit-elle.

Bureau du Directeur de Projet
CANAC INTERNATIONAL INC.

VILLE DE SAINT-LÉONARD

SOUMISSION PUBLIQUE
OBJET : RÉFECTION DE TROITTOIRS
Contrat 102-53

Monsieur Pierre Santamaria, ingénieur, directeur général de la Ville de Saint-Léonard, recevra jusqu'à 14 heures, le jeudi 13 avril 1995, à son bureau situé en l'Hôtel de Ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, des soumissions cachetées, adressées au Directeur général de la Ville et portant l'inscription suivante :

SOUMISSION
Réfection de trottoirs
Contrat 102-53

Ne seront considérées que les soumissions complètes sur les formules préparées par les Services techniques. Ces formules et autres documents de soumissions pourront être obtenus au bureau du Directeur général, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, moyennant un montant de 50 \$ incluant les taxes NON REMBOURSABLE en argent ou chèque visé payable à la Ville de Saint-Léonard.

Pour être valable chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de garantie, sous la forme prévue au cahier des charges.

Lesdites soumissions seront ouvertes en présence des parties intéressées à l'Hôtel de Ville, 8400, boulevard Lacordaire, à la salle du conseil municipal, le jeudi 13 avril 1995, à 14 heures.

La Ville de Saint-Léonard ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Léonard, ce 28e jour du mois de mars 1995.

LE GREFFIER DE LA VILLE
GEORGES LARIVEE, o.m.a.

Fait n°8 sur la SP

La cause de la sclérose en plaques demeure inconnue, mais elle se précise peu à peu, grâce à la recherche.

Société canadienne de la
Sclérose en Plaques
1-800-268-7582